

ALGÉRIE-NIGER

Remise d'un don de 4 hélicoptères et d'équipement militaires à l'armée nigérienne

Page 08

INDEMNISATIONS DES VICTIMES DES FEUX DE FORÊT

**SAÏD SAYOUD FIXE
UN ULTIMATUM FIN AOÛT**

Page 08



CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET BLANCHIMENT D'ARGENT



**33 sociétés fictives
et plus de 73,8
milliards de
centimes blanchis**

Page 04

SUITE À SON SACRÉ SAUT EN HAUTEUR



**TEBBOUNE FÉLICITE LE CHAMPION
DU MONDE YOUNES AYACHI**

Page 07

ALGÉRIE-MALI



**LE PREMIER MINISTRE INVITE SON
HOMOLOGUE MALIEN À VENIR EN ALGÉRIE**

Page 08

ÉCLIPSE SOLAIRE



**À QUELLE HEURE
ET COMMENT LA VOIR ?**

Page 09

RENTRÉE SCOLAIRE SPÉCIALISÉE 2026-2027



**664 ENFANTS AUTISTES RECENSÉS À ORAN,
LES CAPACITÉS D'ACCUEIL RENFORCÉES**

Page 03

TRANSPORT URBAIN À ORAN



**DEUX NOUVELLES LIGNES RENFORCENT
LA DESSERTE D'EL BRAYA ET GDYEL**

Page 03

USTO-MB - COOPÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE

GREENMEDPORTS retenu pour le Grand Événement de l'Énergie du Liban 2026

Meriem B

Le projet européen GREENMED-PORTS, piloté par le professeur Boumédiène Beladjine de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran-Mohamed Boudiaf (USTO-MB), franchit une nouvelle étape dans sa visibilité internationale.

Le projet a été retenu pour être présenté lors de la prochaine édition du Grand Événement de l'Énergie du Liban (LGEE2026), prévue du 9 au 11 septembre prochain à Beyrouth.

Cette sélection intervient dans le cadre de la participation du programme Interreg NEXT MED à cette importante manifestation consacrée aux enjeux énergétiques et environnementaux en Méditerranée.

Invité à s'associer au LGEE2026 en qualité d'organisation internationale de soutien, Interreg NEXT MED y mettra notamment en avant des initiatives illustrant les avancées de la coopération euro-méditerranéenne en matière de transition énergétique et de développement durable.

Dans ce cadre, GREENMEDPORTS figure parmi les projets appelés à être présentés devant un public international.

Porté par le professeur Boumédiène Beladjine de l'USTO-MB, le projet bénéficie ainsi d'une vitrine de premier plan pour faire connaître ses objectifs, ses résultats et son apport aux dynamiques régionales liées à la transition écologique.

L'édition 2026 du LGEE s'articulera autour de plusieurs problématiques stratégiques, notamment le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la résilience face au changement climatique, la finance verte et la mise en place d'infrastructures durables.

Les organisateurs accorderont également une place importante à l'innovation, aux réformes réglementaires, à la coopération régionale ainsi qu'au rôle des partenariats internationaux dans l'accélération de la transition vers des modèles économiques plus verts et plus résilients.

La présence de GREENMEDPORTS à cette rencontre internationale s'inscrit précisément

dans cette convergence d'enjeux.

Elle constitue également une reconnaissance de la contribution des projets issus de la rive sud de la Méditerranée aux efforts collectifs visant à répondre aux défis énergétiques, climatiques et environnementaux.

Pour l'USTO-MB, cette sélection représente par ailleurs une nouvelle occasion de mettre en lumière l'expertise universitaire et scientifique développée à Oran dans le cadre des programmes européens de coopération.

La présentation de GREENMEDPORTS à Beyrouth devrait ainsi contribuer à renforcer les échanges entre acteurs institutionnels, scientifiques et économiques autour de solutions adaptées aux défis communs de l'espace méditerranéen.

Au-delà de la visibilité accordée au projet, sa participation au LGEE2026 illustre l'importance croissante des réseaux de coopération euro-méditerranéens dans l'accompagnement de la transition vers une économie durable, inclusive et mieux armée face aux effets du changement climatique.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Les motards appelés à redoubler de prudence sur les routes

Toufik K

À l'heure où le trafic routier connaît une hausse sensible durant la saison estivale, les services de la sûreté de wilaya d'Oran renforcent les actions de sensibilisation destinées aux usagers de la route, avec une attention particulière accordée aux conducteurs de deux-roues motorisés.

Dans ce cadre, les éléments de la Sûreté de wilaya, représentés par le service de wilaya de la sécurité publique, ont pris part à une campagne de sensibilisation organisée par l'Association de wilaya des motards algériens au profit des conducteurs de motos. L'initiative vise à rappeler aux motocyclistes les règles essentielles de conduite et les comportements à adopter afin de réduire les risques d'accidents, particulièrement durant la période estivale, marquée par une circulation plus dense et une présence accrue des deux-roues sur les principaux axes routiers.

Au cours de cette opération, les participants ont été invités à respecter scrupuleusement les dispositions du Code de la route et à faire preuve d'une vigilance constante au guidon. L'accent a notamment été mis sur les dangers liés à la vitesse excessive et aux manœuvres dangereuses, deux comportements susceptibles d'aggraver considérablement les conséquences d'une perte de contrôle ou d'une collision.

Au-delà du rappel des obligations réglementaires, cette campagne entend surtout promouvoir une conduite responsable et préventive. Pour les services de police, la sensibilisation demeure un levier essentiel dans la lutte contre l'insécurité routière et dans la protection des usagers les plus exposés. À travers la poursuite de telles actions durant la saison estivale, les services de la Sûreté de wilaya d'Oran entendent contribuer à l'instauration d'une culture de prudence sur les routes et à la réduction des accidents impliquant les motocyclistes.

MAMO - DES ATELIERS POUR INITIER LES ENFANTS À L'ART ET AU PATRIMOINE

Quand les jeunes pinceaux redessinent le patrimoine oranais

S Hadjar

Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO) accueille, dans le cadre du programme estival « Notre été, créativité », une série d'ateliers destinés à éveiller chez les enfants le goût de la création artistique tout en les sensibilisant au patrimoine architectural et historique de leur ville. Pour la deuxième journée de cette initiative, les jeunes participants ont pris part à une séance théorique et pédagogique au sein du musée, pensée comme une étape préparatoire avant les sorties et exercices artistiques programmés. Encadrés dans un environnement propice à l'apprentissage et à l'expression créative, ils ont été initiés aux principes fondamentaux de la représentation des édifices et des

monuments historiques, ainsi qu'aux notions élémentaires permettant de restituer leurs formes et leurs détails. Une attention particulière a été accordée à la valeur architecturale et artistique de l'ancienne bibliothèque-cathédrale d'Oran, choisie comme support d'apprentissage et de création.

Les enfants ont également été familiarisés avec des techniques simples de représentation des traits du visage, avant de mettre progressivement en pratique les notions acquises à travers le dessin et la mise en couleurs des détails du monument.

Au-delà de l'apprentissage des techniques graphiques, l'atelier entend ainsi rapprocher les enfants du patrimoine de leur environnement immédiat, en leur permettant de l'observer, de le comprendre et de le réinterpréter à travers

leur propre regard. Une démarche qui associe découverte culturelle, apprentissage artistique et expression personnelle. Cette activité a été organisée en coordination avec l'association culturelle « Baraaem Baba Ali El Feth », l'association sociale « Tanwir El Ousra » et l'association culturelle « Wahr pour l'éducation et la création », partenaires de cette initiative estivale.

Les ateliers se poursuivront chaque dimanche et mardi, de 10h à 12h, jusqu'au 31 août 2026, conformément au programme établi et validé par le ministère de la Culture et des Arts.

Une manière de faire du musée, durant la période estivale, un espace vivant d'apprentissage et de création, où les enfants peuvent conjuguer découverte du patrimoine et pratique artistique.

BIR EL DJIR

La chasse au commerce informel s'intensifie

Sarah M

La lutte contre le commerce informel et l'occupation anarchique de l'espace public se poursuit à Bir El Djir. Une opération de contrôle a été menée dans plusieurs secteurs de la commune par les services municipaux, en coordination avec ceux de la Sûreté nationale, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du wali d'Oran, Brahim Ouchene, visant à mettre un terme aux différentes formes d'occupation illicite des trottoirs et à rétablir les conditions normales de circulation et d'activité commerciale. L'intervention a notamment ciblé

le boulevard Des Lions et la rue des 90 Mètres, deux axes particulièrement fréquentés, où les agents mobilisés ont procédé à des contrôles auprès de plusieurs vendeurs exerçant de manière informelle. L'objectif affiché est de lutter contre l'extension du commerce anarchique sur les espaces réservés aux piétons, une pratique qui contribue à l'encombrement de la voie publique et perturbe l'organisation de l'activité commerciale. Mais l'opération ne s'est pas limitée à la question de l'occupation des trottoirs. Les contrôles ont également porté sur les conditions d'hygiène observées au niveau de plusieurs commerces et établissements de restauration. À

l'issue des constats effectués sur le terrain, des mises en demeure ont été adressées à des propriétaires de locaux commerciaux et de restaurants pour des manquements aux règles d'hygiène en vigueur. À travers cette intervention, les services de la commune de Bir El Djir entendent ainsi agir simultanément sur deux fronts : préserver l'espace public de toute occupation irrégulière et veiller au respect des obligations liées à l'exercice des activités commerciales, particulièrement lorsqu'elles impliquent la manipulation ou la préparation de produits destinés à la consommation. Cette démarche s'inscrit dans une logique de contrôle de

proximité appelée à se poursuivre, avec pour finalité de rétablir progressivement l'usage réglementaire des trottoirs, d'améliorer les conditions de circulation des piétons et de renforcer le respect des normes qui encadrent les activités commerciales et de restauration. Au-delà des opérations ponctuelles, l'enjeu réside désormais dans la régularité des contrôles et dans le suivi des infractions relevées. La reconquête de l'espace public, notamment dans les zones à forte activité commerciale de Bir El Djir, passe en effet par une action continue associant prévention, contrôle et application effective de la réglementation.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ACTIVITÉ MINIÈRE ET ESPACES FORESTIERS

Le wali ordonne un examen détaillé des projets d'investissement



Meriem B.

Les projets d'investissement dans le secteur minier implantés à proximité des espaces forestiers ont été au centre d'une réunion présidée,

ce dimanche, par le wali d'Oran, Brahim Ouchene. La rencontre, tenue en présence du directeur de l'Énergie, du conservateur des forêts et de la cheffe du bureau des mines de la Direction de l'Énergie, a été consacrée à l'examen des demandes sou-

mises par l'Agence nationale des activités minières (ANAM) concernant des projets situés dans ou à proximité des zones forestières.

Un exposé a été présenté au wali sur plusieurs projets d'investissement relevant de l'activité minière, ainsi que sur les principales réserves formulées par les services des forêts à leur rencontre. L'examen de ces dossiers intervient dans un contexte où les enjeux liés à la valorisation des ressources minières doivent être conciliés avec les impératifs de préservation du patrimoine forestier.

À l'issue de la réunion, Brahim Ouchene a donné des instructions pour l'élaboration d'un rapport détaillé consacré à l'ensemble des projets concernés. Le document devra notamment préciser l'importance de chaque site et fournir les éléments nécessaires à une appréciation approfondie de ces investissements.

Cette démarche doit permettre aux services concernés de disposer d'une vision plus précise de chaque projet et de ses éventuelles incidences sur les espaces forestiers, avant toute suite à donner aux demandes examinées.

PÔLE AHMED ZABANA

20 nouveaux établissements prévus pour la rentrée scolaire

Habib Benaouda

Près de 30 000 familles y ont été relogées, tandis que les infrastructures éducatives peinent encore à suivre l'expansion démographique. Sur les 20 nouveaux établissements attendus à Oran, six sont destinés à ce vaste pôle urbain, dont quatre devraient ouvrir dès septembre.

Le pôle urbain Ahmed Zabana, à Misserghine, s'apprête à vivre une rentrée scolaire sous haute pression. Après plusieurs années marquées par une forte surcharge des établissements, conséquence directe de l'afflux massif de familles relogées dans cette nouvelle zone résidentielle, les autorités misent sur un renforcement substantiel du réseau éducatif pour tenter de rétablir l'équilibre.

Sur les 20 établissements scolaires dont la mise en service est annoncée dans la wilaya d'Oran à l'occasion de la prochaine rentrée, six sont destinés au pôle Ahmed Zabana. Une part significative qui traduit l'ampleur des besoins générés par la croissance rapide de ce nouveau bassin de population.

Six nouveaux établissements pour absorber la pression

Selon les données communiquées par le secteur de l'Éducation, quatre établissements seront opérationnels dès la rentrée de septembre à Ahmed Zabana : un collège, un groupe scolaire et deux lycées. Deux autres collèges devraient être réceptionnés au cours du mois d'octobre.

Ces nouvelles infrastructures doivent permettre d'augmenter sensiblement les capacités d'accueil et de desservir l'état autour des établissements existants, particulièrement sollicités depuis plusieurs

années.

Le déficit d'équipements scolaires constitue en effet l'une des principales difficultés auxquelles est confronté ce pôle urbain en pleine expansion. L'ampleur des opérations de relogement y a profondément modifié la donne démographique, sans que les équipements publics, notamment scolaires, aient toujours pu suivre au même rythme.

Près de 30 000 familles relogées

Au fil des différentes opérations de relogement, près de 30 000 familles ont rejoint le pôle Ahmed Zabana. Une croissance démographique particulièrement soutenue qui s'est rapidement traduite par une hausse des effectifs scolaires.

Face à cette situation, le secteur de l'Éducation a dû recourir à des annexes scolaires et à diverses solutions provisoires afin d'absorber une partie de la demande. Ces dispositifs n'ont toutefois pas suffi à contenir durablement la pression, alors que le nombre d'élèves continuait de progresser. L'enjeu dépasse désormais la simple création de places pédagogiques. Il s'agit de réduire durablement la surcharge des classes, d'améliorer les conditions de scolarisation et de limiter le recours à la double vacation, qui avait notamment été imposée dans plusieurs zones ayant connu d'importantes opérations de relogement.

Un chantier suivi de près

Pour éviter de nouveaux retards, les projets éducatifs font l'objet d'un suivi de terrain destiné à accélérer les travaux encore en cours et à garantir la livraison des établissements dans les délais annoncés.

La mise à niveau ne concerne d'ailleurs pas uniquement les bâtiments scolaires.

L'aménagement de leurs abords, le revêtement des voies d'accès et le nettoyage des espaces environnants sont également pris en charge afin que les nouvelles structures puissent accueillir les élèves dans des conditions satisfaisantes dès leur ouverture.

Un équilibre à préserver entre logements et équipements

Si le programme annoncé constitue une avancée importante, il ne règle pas pour autant la question de fond : celle de l'accompagnement des nouveaux programmes de logements par des équipements publics réalisés au même rythme.

Car le pôle Ahmed Zabana continue de se développer et d'accueillir de nouvelles familles. La pression sur les infrastructures scolaires pourrait donc se maintenir, voire se renforcer, malgré les nouvelles capacités annoncées.

À l'échelle de la wilaya, plus de 450 000 élèves sont attendus dans les établissements scolaires au titre de la prochaine rentrée. Un effectif qui donne la mesure des besoins et impose une planification plus étroitement articulée entre l'urbanisation, le logement et les équipements collectifs.

Pour Ahmed Zabana, la rentrée 2026-2027 constituera ainsi un premier véritable test. Les nouvelles infrastructures permettront-elles de réduire sensiblement la surcharge ? La réponse sera scrutée de près par les familles, qui attendent désormais que l'essor de leur pôle résidentiel s'accompagne d'équipements scolaires à la hauteur de sa croissance.

L'objectif est clair : ne plus construire des logements avant de chercher, dans un second temps, les écoles capables d'accueillir leurs enfants.

RENTRÉE SCOLAIRE SPÉCIALISÉE 2026-2027

664 enfants autistes recensés à Oran, les capacités d'accueil renforcées

Habib Benaouda

La wilaya d'Oran compte actuellement 664 enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, dont 564 bénéficient d'une prise en charge à travers les différentes structures et dispositifs disponibles. Un chiffre qui illustre l'ampleur des besoins et place le renforcement des capacités d'accueil et d'accompagnement au cœur des préparatifs de la rentrée scolaire spécialisée 2026-2027.

À l'approche de cette échéance, la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) d'Oran intensifie les préparatifs destinés à améliorer les conditions de prise en charge des enfants en situation de handicap. Le dispositif prévoit notamment le renforcement des équipements et des moyens pédagogiques et éducatifs adaptés aux spécificités de chaque handicap. Dans ce cadre, le suivi de l'opération d'acquisition des équipements et supports pédagogiques destinés aux établissements spécialisés est en cours. Les besoins sont évalués en fonction de la nature des handicaps pris en charge, notamment les déficiences auditives, visuelles et motrices, afin de garantir des conditions d'apprentissage mieux adaptées aux profils des enfants accueillis. Le réseau public relevant de la DASS comprend cinq établissements d'éducation et d'enseignement ainsi que deux écoles spécialisées, qui devraient accueillir 215 enfants au titre de la prochaine rentrée. Trois centres psychopédagogiques implantés à l'USTO, Arzew et Misserghine assurent, pour leur part, l'accompagnement de 361 enfants présentant une déficience intellectuelle. L'autisme constitue toutefois l'un des dossiers les plus sensibles en matière de prise en charge spécialisée. Sur les 664 enfants recensés, 194 sont accueillis dans trois espaces relevant des centres psychopédagogiques. Par ailleurs, 25 classes intégrées ont été mises en place pour assurer l'accueil de 106 enfants présentant un autisme léger.

Un nouveau centre attendu à haï Es-Sabah

Face à l'évolution des besoins, les pouvoirs publics misent également sur l'extension des capacités d'accueil. Les travaux du Centre de l'autisme et de la déficience intellectuelle, situé au quartier Es-Sabah, se poursuivent. Sa mise en service devrait permettre de renforcer l'offre existante et de réduire la pression exercée sur les structures actuellement opérationnelles. La gestion de cette nouvelle infrastructure devrait revenir à la DASS dès son entrée en activité.

Le secteur privé et le mouvement associatif contribuent également à absorber une partie de la demande. Les établissements privés assurent actuellement la prise en charge de 47 enfants, tandis que les associations accompagnent 217 enfants autistes. Au-delà de l'ouverture de nouvelles places, la prise en charge des enfants en situation de handicap pose la question de la continuité et de la qualité du parcours proposé. Dépistage précoce, diagnostic, orientation, accompagnement spécialisé et adaptation des outils pédagogiques constituent autant de maillons à consolider pour répondre à des besoins qui dépassent désormais la seule question de la scolarisation.

Dans la wilaya d'Oran, la rentrée spécialisée 2026-2027 se présente ainsi comme une nouvelle étape dans le renforcement d'un dispositif appelé à évoluer avec l'augmentation et la diversification des besoins des enfants et de leurs familles.

TRANSPORT URBAIN À ORAN

Deux nouvelles lignes renforcent la desserte d'El Braya et Gdyl



H. Nassira

Les habitants des communes d'El Braya et de Gdyl ont accueilli avec satisfaction la mise en service de deux nouvelles lignes de transport urbain et suburbain, à l'initiative de l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Oran (ETO). Cette opération intervient dans le cadre du renforcement progressif du réseau et de l'amélioration de la desserte des zones périphériques de la wilaya.

La première ligne, numérotée 69, assure désormais la liaison entre le quartier El Hamri et El Braya. La seconde relie la ville d'Oran, au départ de la station El Morchid, à la commune de Gdyl, avec pour terminus la gare routière. Ce renforcement devrait se pour-

suivre progressivement avec l'affectation de nouveaux autobus aux lignes existantes et la création d'autres dessertes en fonction des besoins. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports visant à améliorer l'offre de transport public. La wilaya d'Oran doit, à ce titre, bénéficier d'un important contingent de quelque 200 nouveaux autobus. Une partie de ces véhicules demeure toutefois en attente de mise en exploitation, notamment en raison du recrutement progressif des conducteurs et des receveurs nécessaires à leur fonctionnement. L'ETO poursuit ainsi une montée en puissance graduelle de ses effectifs, parallèlement au déploiement des nouveaux autobus et au renforcement de

plusieurs lignes jugées prioritaires.

Des quartiers toujours confrontés à de longues attentes

Malgré ces avancées, les difficultés de transport restent perceptibles dans plusieurs quartiers d'Oran, particulièrement à l'approche de la rentrée sociale et scolaire prévue en septembre. L'augmentation continue de la population, conjuguée à l'extension du tissu urbain, accentue la pression sur un réseau qui peine encore à répondre de manière homogène à la demande. La question des temps d'attente constitue notamment l'une des principales préoccupations exprimées par les usagers. Dans certaines stations, l'arrivée des autobus peut nécessiter plus de trente minutes d'attente et dépasser parfois une heure, alors que quelques lignes seulement affichent des intervalles d'une dizaine de minutes entre deux passages. Les usagers souhaitent ainsi une meilleure régularité des dessertes et une réduction des délais d'attente, avec l'objectif d'atteindre, autant que possible, des intervalles de dix à quinze minutes sur les lignes les plus fréquentées.

Les horaires, autre attente des usagers

Au-delà de l'augmentation du nombre d'autobus, les usagers plaident également pour une meilleure visibilité des horaires de passage. Ils appellent la direction des Transports et l'ETO à communiquer les heures théoriques d'arrivée des autobus dans les principales stations afin de permettre aux travailleurs, aux élèves et aux étudiants de mieux organiser leurs déplacements et d'éviter les longues attentes. Cette demande intervient alors que de nombreux citoyens semblent accorder une préférence croissante au transport public, notamment en raison des critiques récurrentes concernant la qualité du service assuré par certains transporteurs privés et le comportement jugé parfois imprudent de certains conducteurs et receveurs.

Le pôle universitaire de Belgaïd parmi les secteurs à renforcer

Parmi les secteurs nécessitant encore un renforcement de l'offre figure notamment le pôle universitaire de Belgaïd. L'extension progressive de cette importante zone universitaire, ainsi que la croissance démographique du quartier de Belgaïd traversé par plusieurs dessertes, rendent nécessaire une augmentation de la capacité de transport. Les usagers estiment notamment que les dix autobus actuellement affectés à certaines dessertes ne suffisent plus à absorber la demande, particulièrement aux heures de pointe. À Hassi Bounif, les habitants réclament également un renforcement de la ligne HB2, reliant El Hamri au quartier Mohamed-Boudiaf, à Hassi Bounif. Ils demandent l'affectation de nouveaux autobus à cette ligne, qui dessert plusieurs quartiers, notamment Plateau, Castors, Djamel Eddine, Es-Sabah, Sidi Maarouf et Hassi Amer. La ligne, qui comptait auparavant huit autobus de l'ETO, a déjà bénéficié de deux véhicules supplémentaires. Les habitants souhaitent toutefois que cet effort soit poursuivi afin d'améliorer la fréquence des passages et de réduire les temps d'attente.

Une amélioration saluée, mais des attentes encore fortes

Les nouvelles mesures engagées par l'ETO sont globalement accueillies favorablement par les habitants de la wilaya d'Oran, qui relèvent une amélioration progressive du service depuis l'entrée en exploitation de nouveaux autobus. Cette évolution demeure néanmoins assortie d'attentes importantes, notamment à l'approche de la rentrée scolaire. Pour les usagers, l'enjeu consiste désormais à consolider les acquis, à renforcer les lignes les plus sollicitées et à assurer une régularité suffisante des dessertes, afin de proposer un service public de transport d'avantage en adéquation avec les besoins quotidiens de la population.

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET BLANCHIMENT D'ARGENT

33 sociétés fictives et plus de 73,8 milliards de centimes blanchis

M. R

Quatorze membres présumés d'un réseau criminel aux ramifications internationales ont été arrêtés par la brigade régionale de lutte contre la criminalité organisée de l'Ouest à Oran. Le réseau aurait créé 33 sociétés fictives afin d'exploiter leurs comptes bancaires pour effectuer des opérations de retrait en espèces portant sur plus de 73,8 milliards de centimes. D'importants avoirs ont également été récupérés au cours de l'enquête.

Une affaire de grande envergure liée au blanchiment d'argent vient d'être traitée par les services de la brigade régionale de lutte contre la criminalité organisée de l'Ouest à Oran. Selon les éléments communiqués dans le cadre de cette opération, les investigations ont permis de mettre au jour un réseau criminel à dimension internationale, dont les membres auraient mis en place un système reposant sur la création et l'exploitation de 33 sociétés fictives. Les comptes bancaires ouverts au nom de ces entreprises auraient servi à effectuer d'importantes opérations de retrait en espèces, pour un montant global dépassant 73,8 milliards de centimes. Le mode opératoire mis en évidence par les enquêteurs aurait ainsi permis au réseau de faire transiter et de liquider d'importantes sommes d'argent à travers les structures commerciales fictives.

Quatorze suspects interpellés

Les investigations ont abouti à l'arrestation de 14 personnes présentées comme des membres de ce réseau à ramifications internationales. Les enquêteurs ont également procédé à la saisie de 82 cachets, ainsi que de plusieurs carnets de chèques appartenant aux sociétés fictives et à leurs gérants. Au-delà des opérations financières, les enquêteurs se sont également intéressés aux biens susceptibles d'avoir été acquis dans le cadre des activités présumées du réseau. Les opérations de récupération ont ainsi permis de mettre la main sur des biens immobiliers dont la valeur est estimée à plus de 26 milliards de centimes.

Plus de 20 milliards de centimes et 11 véhicules récupérés

L'opération a également permis de récupérer des avoirs bancaires d'une valeur dépassant 20 milliards de centimes, auxquels s'ajoutent 2 155 euros. Les investigations ont, en outre, conduit à la récupération de 11 véhicules de tourisme, dont la majorité sont des voitures haut de gamme, pour une valeur globale estimée à près de 6,5 milliards de centimes. Cette opération met ainsi en évidence l'ampleur des moyens financiers mobilisés par ce réseau présumé et l'utilisation de sociétés fictives comme instruments de circulation et de retrait de fonds. Les investigations se poursuivent afin de déterminer l'ensemble des ramifications du réseau et de faire toute la lumière sur l'origine et la destination des sommes concernées.

PROPRETÉ URBAINE

La campagne de nettoyage et d'entretien s'étend à travers Oran

Sarah M

Après les premières opérations engagées dans plusieurs quartiers, les interventions de propreté se poursuivent et s'élargissent à de nouveaux secteurs de la wilaya. Points noirs, espaces publics, espaces verts et axes routiers font l'objet d'actions de nettoyage et d'entretien, avec une mobilisation renforcée des services communaux et de la cellule de l'environnement.

La lutte contre les points noirs et la dégradation des espaces publics se poursuit à travers plusieurs secteurs de la wilaya d'Oran. Dans le sillage des opérations déjà engagées, les services concernés multiplient les interventions de terrain afin de maintenir les quartiers, les principales artères et les espaces publics dans un état de propreté satisfaisant. Relevant du cabinet du wali, la cellule de l'environnement et de la protection du milieu a ainsi poursuivi ses interventions dans les quartiers Akid Lotfi et Badr, ainsi que sur plusieurs espaces publics, espaces verts et axes routiers. L'entretien paysager s'est également poursuivi aux abords du giratoire du complexe olympique Miloud Hadeï, où les opérations d'arrosage ont été maintenues. Le dispositif s'est parallèlement déployé dans plusieurs communes de la wilaya. À Es-sénia, Sidi Chahmi et El Kerma, de vastes opérations de nettoyage ont été menées pour résorber les points noirs et débarrasser plusieurs secteurs des dépôts de déchets. D'autres interventions ont concerné le quartier El Yasmine, où la cellule de l'environnement a engagé une opération destinée à éliminer les points



d'insalubrité. À Bir El Djir, les services communaux ont également procédé au nettoyage du quartier administratif, dans le cadre de la même dynamique d'entretien des espaces urbains.

À Oran, la campagne a pris une nouvelle ampleur avec le lancement, samedi 8 août, d'une vaste opération couvrant les ensembles résidentiels, les quartiers et les principales artères relevant des différentes délégations communales. L'opération mobilise des moyens humains et matériels importants et se poursuit actuellement sur le terrain.

Cette multiplication des interventions traduit la volonté des autorités locales de ne pas limiter l'action

à des opérations ponctuelles, mais d'inscrire le nettoyage et l'entretien dans un suivi continu des différents secteurs.

L'objectif affiché est de réduire les points noirs, préserver les espaces publics et améliorer progressivement le cadre de vie dans les quartiers. Cette campagne intervient conformément aux instructions du wali Brahim Ouchene, qui a appelé à intensifier les efforts consacrés à la propreté de l'environnement. La pérennité de ces actions dépendra toutefois de la régularité du suivi, notamment dans les secteurs où les dépôts sauvages ont tendance à réapparaître après les opérations de nettoyage.

TLEMCEN

Les enfants des agents de la Protection civile et des Forêts bénéficient d'un séjour à Terga



O.DEGUI

Un premier groupe d'enfants de personnels de la Protection Civile et des Forêts, issus de la wilaya de Tlemcen, a été accueilli en début de semaine au camp d'été de Terga, géré par les douanes dans la wilaya d'Aïn Témouchent.

Cette initiative vise à rendre hommage à l'engagement

exemplaire de ces agents, qui ont participé activement aux opérations de lutte contre les incendies ayant touché plusieurs régions du pays.

Conformément aux directives du Directeur Général des Douanes, cette action sociale, menée en coordination avec le Comité National des Affaires Sociales des Douaniers, a pour objet de saluer le courage et le dévouement de ces hommes

ayant incarné les plus hauts idéaux du devoir national. Elle entend également reconnaître leur contribution à la préservation des vies humaines, des ressources forestières et des biens. Pour le Directeur Général, cette marque de reconnaissance s'inscrit dans une dynamique de solidarité et d'unité nationale, rappelant que le service de la nation est une responsabilité partagée.

Elle témoigne par ailleurs de l'engagement du Service des Douanes Algériennes à valoriser les sacrifices de tous ceux qui œuvrent au service du pays, sacrifices qui sont salués par l'ensemble des institutions de l'État. Afin d'assurer la réussite de ce séjour, un programme riche et varié a été élaboré par le Comité National des Affaires Sociales des Douaniers. Au programme : des activités culturelles, artistiques et récréatives, ainsi que des moments de détente sur les plages d'Aïn Témouchent.

Encadrés par une équipe pédagogique et administrative compétente, les enfants bénéficieront d'activités éducatives menées en partenariat avec des associations spécialisées et des clubs scientifiques.

Ces ateliers visent à renforcer leur identité nationale, à promouvoir l'esprit civique et bénévole, à développer leur autonomie, tout en stimulant leur curiosité et leur sens de l'initiative.

MASCARA

473 diplômés des classes d'alphabétisation pour la saison 2025-2026

B.H

La wilaya de Mascara a enregistré un bilan positif pour l'année scolaire 2025-2026 avec la sortie de 473 apprenants des classes d'alphabétisation, a annoncé dimanche le directeur de l'annexe locale de l'Office National d'Alphabétisation et d'Enseignement pour Adultes (ONAEA), M. Hamza Ouadah.

S'exprimant en marge d'une cérémonie honorant les lauréats, M. Ouadah a précisé que les femmes constituent la grande majorité des diplômés, avec 345 apprenantes. Ces derniers ont reçu un certificat d'alphabétisation attestant d'un niveau équivalent à la cinquième année primaire, leur ouvrant notamment l'accès aux établissements d'enseignement et de formation. Le responsable a souligné que ce résultat dépasse l'objectif initial de 400 apprenants fixé par l'annexe. Il a également relevé un engouement particulièrement marqué pour ces cours durant la période, notamment de la part des femmes en milieu rural, une dynamique attribuée à l'efficacité des campagnes de sensibilisation menées par l'ONAEA. Par ailleurs, M. Ouadah a annoncé le lancement, au début de la prochaine année scolaire, d'une caravane de sensibilisation itinérante.

Cette dernière parcourra les 47 communes de la wilaya, aussi bien en zones urbaines que rurales, en collaboration avec des associations partenaires, dont le bureau local de l'association nationale « Iqraa ». L'objectif est de recruter de nouveaux apprenants. Actuellement, l'annexe de Mascara dispose de 313 classes d'alphabétisation, encadrées par 343 enseignants contractuels de l'ONAEA.

La cérémonie de clôture a également été l'occasion de distinguer plusieurs apprenants âgés de plus de 60 ans ayant achevé leur parcours, ainsi que les partenaires de l'annexe.

DRAME DE LA ROUTE

Deux morts et un blessé grave à Zenata

O.DEGUI

Un grave accident de la route survenu en fin de semaine dans la commune de Zenata (daïra de Hennaya) a coûté la vie à deux hommes âgés d'une quarantaine d'années et a fait un blessé grave.

La collision, qui a opposé un véhicule utilitaire et une motocyclette sur la route nationale n° 98, a été mortelle pour les deux conducteurs, décédés sur le coup. Leurs corps ont été évacués vers la morgue de l'hôpital universitaire de Tlemcen par les services de la Protection Civile.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes du drame.

Les premières constatations pointent une vitesse excessive et un non-respect de la signalisation routière comme causes probables de l'accident.

MOSTAGANEM

Une nouvelle impulsion pour la pêche artisanale à Sidi Lâadjel

R.M

La wilaya de Mostaganem, riche d'un littoral méditerranéen de 124 kilomètres, abrite un tissu halieutique dense et diversifié, composé de trois ports et de neuf sites d'échouage. Parmi ces derniers, le site de Sidi Lâadjel, dans la commune de Khadra, constitue un pôle important pour la pêche artisanale et les petits métiers de la mer. Conscient des défis auxquels sont confrontés les professionnels exerçant sur ce site, les services de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya ont récemment pris une série de mesures pour accompagner cette filière essentielle, tant sur le plan économique que social.

La pêche artisanale, qui emploie une grande partie des 5 000 professionnels recensés dans la wilaya, joue un rôle fondamental dans l'approvisionnement des marchés locaux, la création d'emplois et le maintien d'un savoir-faire ancestral. Toutefois, ces professionnels sont confrontés à des défis structurels : infrastructures vieillissantes, difficultés d'accès à la formation, complexité des démarches administratives, et concurrence accrue dans un secteur en pleine mutation. C'est dans ce contexte que les autorités locales ont décidé d'agir, en plaçant le dialogue et la proximité au cœur de leur démarche. Une

rencontre sur le terrain a ainsi été organisée à Sidi Lâadjel, réunissant les pêcheurs, les professionnels des métiers connexes – mécaniciens navals, mareyeurs, fabricants de filets – et les responsables du secteur. Cette initiative visait à écouter directement les préoccupations des acteurs et à co-construire des solutions adaptées à la réalité du terrain.

Un plan d'action en trois volets

À l'issue de ces échanges, un plan d'action structuré a été défini, articulé autour de trois axes majeurs : l'amélioration des infrastructures et de la logistique. Le site de débarquement de Sidi Lâadjel souffre d'un manque d'équipements modernes et d'une organisation insuffisante de la circulation des embarcations. Pour y remédier, une demande d'inscription d'un projet d'aménagement a été déposée. Ce projet prévoit la réhabilitation des quais, l'installation de grues et de systèmes de manutention pour faciliter le déchargement des prises, ainsi que la mise en place d'un plan de circulation maritime pour éviter les engorgements et garantir la sécurité des navires. La régularisation et l'accompagnement administratif. De nombreux professionnels exercent dans une situation administrative précaire, faute d'immatriculation, d'autorisations à jour ou de couverture sociale. Les services de la pêche s'engagent à

les accompagner, en coordination avec les directions des impôts, de la sécurité sociale et des affaires maritimes, pour simplifier les démarches et régulariser leur situation. Cette approche vise à sortir de l'informel et à garantir aux pêcheurs une protection sociale et des droits effectifs. La formation et le perfectionnement professionnels. Conscient que l'évolution du secteur exige une adaptation continue, les services de la pêche ont prévu, en partenariat avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture, un programme de formation ambitieux. Celui-ci couvrira des domaines variés : techniques de pêche durable, sécurité en mer, gestion des ressources halieutiques, transformation et commercialisation des produits, mais aussi sensibilisation à la protection de l'environnement marin. L'objectif est de renforcer la compétitivité des professionnels tout en préservant la ressource.

Un impact attendu sur l'ensemble du littoral mostaganémois

Si les mesures annoncées concernent dans un premier temps le site de Sidi Lâadjel, elles s'inscrivent dans une vision plus large de développement du secteur halieutique à l'échelle de la wilaya. Les trois ports de Mostaganem, Sidi Lakhdar et Salamandre, ainsi que les huit autres sites d'échouage, pourraient à terme bénéficier de dispositifs simi-

lares. Cette dynamique répond à une double nécessité : améliorer les conditions de vie et de travail des professionnels de la mer, et assurer une gestion durable des ressources halieutiques, face aux défis du changement climatique et de la surexploitation. En investissant dans la formation, les infrastructures et l'accompagnement social, les autorités locales posent les jalons d'une pêche plus moderne, plus sûre et plus respectueuse de l'environnement. Au-delà des aspects techniques et administratifs, cette initiative envoie un message clair aux jeunes de la région : les métiers de la mer ont un avenir. En offrant des perspectives de formation, de régularisation et de modernisation, les pouvoirs publics espèrent redonner de l'attractivité à ces professions, souvent perçues comme pénibles ou dévalorisées. À terme, c'est tout l'écosystème maritime de Mostaganem qui pourrait en bénéficier, renforçant ainsi le rôle de la wilaya comme pôle majeur de la pêche en Algérie.

Cette version développée peut être adaptée selon vos besoins (article de fond, rapport, communiqué officiel, etc.). N'hésitez pas à me préciser si vous souhaitez une orientation particulière (plus technique, plus économique, plus sociale, etc.).

TIZI-OUZOU

Près de 12 000 postes en formation professionnelle pour la session d'octobre



S.O

La Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels de Tizi-Ouzou a annoncé, dimanche, l'ouverture des inscriptions pour la session d'octobre, avec une offre globale de près de 12 000 postes de formation, qualifiante et diplômante, destinée à répondre aux besoins du mar-

ché du travail et aux aspirations des jeunes de la wilaya.

L'offre de formation se décline en plusieurs catégories couvrant un large éventail de spécialités. Elle comprend 2 886 postes en formation résidentielle répartis sur 59 spécialités, 3 413 postes en formation par apprentissage proposés dans 106 spécialités, 2 100 postes en formation qualifiante ouverts dans 78 spécialités, 405

postes dédiés à la formation des femmes au foyer déclinés en 9 spécialités, et 901 postes réservés aux bénéficiaires de l'allocation chômage. Par ailleurs, le secteur privé de la formation professionnelle contribue également à cet effort avec 2 100 postes supplémentaires répartis en 54 spécialités. La session d'octobre sera marquée par l'introduction de nouvelles spécialités conçues pour répondre aux évolutions du marché et aux besoins émergents. Parmi celles-ci figurent la cybersécurité, le marketing touristique, la gestion du commerce de détail, l'art de la table, la transformation des plastiques, la culture du safran, l'entretien des jardins et des parcs, les déclarations fiscales des personnes morales et l'anglais technique de l'audiovisuel.

Cette offre a été élaborée sur la base du Référentiel national des formations et des compétences (RNFC), un outil stratégique qui constitue un trait d'union entre le secteur de la formation professionnelle et le monde économique. Ce référentiel permet d'identifier les besoins réels en main-d'œuvre des entreprises et d'adapter l'offre de formation en conséquence, garantissant ainsi une meilleure employabilité des jeunes diplômés.

ILLIZI

Plus de 250 participants au concours de mémorisation du Coran et du Hadith

O.S

La wilaya d'Illizi a abrité, à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, un concours de mémorisation du Saint Coran et du Hadith Ennabaoui, organisé par la direction locale des affaires religieuses et des wakfs. Cette manifestation, qui a enregistré la participation de plus de 250 candidats, témoigne de l'engouement des fidèles de la région pour l'apprentissage et la préservation des textes sacrés de l'Islam.

Pour assurer le bon déroulement des épreuves et garantir l'équité entre les participants, des comités communaux ont été installés dans les différentes localités de la wilaya. Ces structures ont pour mission d'encadrer les candidats tout au long des différentes étapes du concours, de la sélection locale aux épreuves finales, en veillant au respect des critères de récitation et de mémorisation. Le concours est structuré en plusieurs catégories, afin de permettre à un large public de participer et de valoriser les compétences de chacun. Les épreuves portent notamment sur la mémorisation intégrale du Saint Coran, une performance exceptionnelle qui requiert des années de travail et de dévouement. D'autres sections sont consacrées à la mémorisation de 30, 15 et 10 hizb, offrant ainsi des niveaux de difficulté adaptés aux différents profils des candidats.

Une catégorie spéciale est dédiée aux jeunes mémorisateurs, encourageant ainsi les générations montantes à s'approprier le livre sacré et à perpétuer la tradition coranique. Par ailleurs, une catégorie réservée aux femmes issues des écoles coraniques, portant sur la mémorisation de 15 hizb, vise à promouvoir la participation féminine et à reconnaître le rôle essentiel des femmes dans la transmission du savoir religieux au sein de la famille et de la communauté. Le concours comprend également une catégorie consacrée à la mémorisation du Hadith Ennabaoui, permettant aux participants de se familiariser avec les paroles et les enseignements du prophète Mohamed (QSSSL), qui constituent une source fondamentale de la jurisprudence et de la spiritualité islamiques.

Des lauréats honorés lors des festivités du Mawlid

Les trois premiers lauréats de chaque catégorie seront distingués lors d'une cérémonie officielle organisée dans le cadre des festivités célébrant le Mawlid Ennabaoui. Cette reconnaissance solennelle vise à valoriser le travail acharné des participants et à les encourager à poursuivre leurs efforts dans l'étude et la diffusion des sciences religieuses.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à encourager la mémorisation du Saint Coran et à promouvoir la connaissance du message et de la conduite du prophète Mohamed (QSSSL). Elle contribue également à consolider le rôle des mosquées et des écoles coraniques dans la diffusion des nobles valeurs de l'Islam, telles que la tolérance, le partage et le respect. En organisant ce concours, la direction des affaires religieuses et des wakfs d'Illizi entend également renforcer les liens entre les différentes générations de fidèles, en offrant un espace de rencontre et d'échange autour des textes sacrés. Cette manifestation constitue par ailleurs une occasion de sensibiliser la communauté locale à l'importance de la préservation du patrimoine religieux et culturel, et de promouvoir l'excellence dans l'apprentissage des sciences islamiques.

À travers cette initiative, la wilaya d'Illizi réaffirme son attachement aux valeurs spirituelles et éducatives de l'Islam, tout en contribuant à l'épanouissement intellectuel et moral de sa population.

TISSEMSILT

Plusieurs chantiers en cours pour dynamiser le secteur touristique

S.B

La wilaya de Tissemsilt connaît actuellement une dynamique soutenue dans le secteur du tourisme, avec la mise en œuvre de plusieurs opérations structurantes inscrites dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. L'information a été communiquée dimanche par le directeur par intérim du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Meriane.

Parmi les chantiers en cours, la réhabilitation de la station thermale de Sidi-Slimane figure en bonne place, avec une enveloppe financière de 523 millions de dinars. Le responsable a indiqué que le

taux d'avancement des travaux de restauration de l'hôtel Ouarsenis et de réalisation des locaux commerciaux a dépassé 95 %, tandis que celui de la piscine communale et des aménagements extérieurs de la station a franchi la barre des 50 %. Par ailleurs, des travaux complémentaires sont également en cours au niveau du Village touristique de Sidi-Slimane, réceptionné en cours d'année, avec une enveloppe estimée à 30 millions de dinars pour l'acquisition de ses équipements. Les opérations portent également sur l'aménagement et la réhabilitation de la zone d'expansion touristique (ZET) de Sidi Bentamra, dans la commune de Tissemsilt, comprenant l'ouverture de pistes, la réalisation d'un réseau d'assainissement et la construction de locaux commerciaux, pour une alloca-

tion budgétaire de 210 millions de dinars.

Dans le cadre du même programme, une étude pour le développement de l'écotourisme dans les 22 communes de la wilaya a été achevée pour un montant dépassant 50 millions de dinars. M. Meriane a précisé que le programme complémentaire de développement du secteur touristique dans la wilaya comprend sept opérations, dont quatre sont en cours de réalisation et trois sont achevées et réceptionnées.

Ces opérations concernent également l'aménagement de pistes touristiques dans plusieurs communes, l'aménagement du site thermal de Hammam Mentila, ainsi que l'aménagement et l'équipement d'un parc de loisirs au barrage de Koudiet Rosfa.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Plus de 554 tonnes de déchets enlevés et 35 sites assainis

T.M

Une vaste campagne de nettoyage, d'assainissement et de curage des oueds, menée du 2 au 6 août courant dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a permis d'enlever plus de 554 tonnes de déchets ménagers et solides, et d'assainir 35 sites, points noirs et cours d'eau à travers trois daïras, ont indiqué dimanche les services de la wilaya.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures préventives prises en prévi-

sion des intempéries durant la saison automnale. Elle vise notamment le curage des oueds, le traitement des points noirs et la facilitation de l'évacuation des eaux pluviales, afin de réduire les risques d'inondation et de protéger les populations et les biens. Pour mener à bien cette opération, d'importants moyens ont été déployés, avec la participation de 343 agents et la mobilisation de 60 engins et camions, en coordination avec les communes, les différents secteurs et les établissements publics concernés de la wilaya.

Cette opération intervient en applica-

tion des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à renforcer les mesures préventives face aux perturbations météorologiques, notamment à travers le nettoyage de l'environnement et le traitement des points noirs. Les services de la wilaya ont souligné que ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'un programme préventif global, visant à renforcer la préparation des différents services et à réduire les risques liés aux inondations, dans une logique de protection durable des citoyens et de leurs biens.

SUITE À SON SACRÉ SAUT EN HAUTEUR

Tebboune félicite le champion du monde Younes Ayachi

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, dimanche, Younes Ayachi, pour son titre de champion du monde du saut en hauteur lors des Championnats du monde d'athlétisme U20 dans l'Oregon (Etats-Unis d'Amérique).

"Toutes mes félicitations au jeune Younes Ayachi pour son titre de champion du monde du saut en hauteur lors des Championnats du monde d'athlétisme U20 dans l'Oregon, aux Etats-Unis d'Amérique. Tu as honoré l'Algérie, Younes, et tu as porté haut son drapeau. Davantage de réussites et de succès à nos jeunes champions", a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.



FISCALITÉ

Forte affluence des opérateurs pour la régularisation

Les structures de la Direction générale des impôts (DGI), notamment les recettes et les centres des impôts, enregistrent une forte affluence des opérateurs souhaitant bénéficier des mesures exceptionnelles de régularisation fiscale volontaire, ainsi que de l'annulation et de l'assainissement des dettes fiscales, un nouveau dispositif prévu par les articles 93 et 122 de la Loi de finances 2026, a indiqué un responsable de la DGI.

Cette nouvelle mesure permet aux personnes physiques et morales de régulariser les situations non déclarées en s'acquittant d'un impôt forfaitaire de 8%, sans application de pénalités ni de poursuites. Elle cible notamment les personnes non enregistrées auprès de l'administration fiscale ou celles ayant omis de déclarer et de s'acquitter de leurs obligations.

Quant à l'annulation et à l'assainissement des dettes fiscales, ils subiront l'effacement total des dettes enregistrées en 2011 et antérieurement, ainsi qu'une réduction de 30% du principal des droits dus et l'annulation des pénalités et majorations relatives aux dettes enregistrées entre 2012 et le 31 décembre 2025, à condition que les montants restants soient acquittés au plus tard le 31 décembre 2026, en une seule fois ou par échéances.

Le directeur des Relations publiques et de la communication à la DGI Mounir Didoune, a indiqué à l'APS que ces mesures, entrées en vigueur au de l'année en cours, suscitent "un grand engouement de la part des opérateurs économiques, reflétant leur prise de conscience de l'importance de saisir cette opportunité exceptionnelle pour régulariser leur situation fiscale", mettant en avant le rôle de ces dispositions dans l'encouragement à la conformité fiscale et la facilitation de l'intégration des taxes

dans l'économie formelle.

Il a ajouté que la Direction a mobilisée tous les moyens humains, organisationnels et numériques afin d'accompagner les contribuables et de faciliter leur accès aux avantages offerts par ce dispositif.

Le responsable a rappelé que le dispositif prévu par l'article 93 offre plusieurs avantages, notamment l'exclusion des montants déclarés de toute opération de redressement engagé par l'administration fiscale, tout en garantissant la confidentialité totale des déclarations, ce qui met leurs auteurs à l'abri de toute poursuite administrative ou judiciaire. Il permet également la réintégration des fonds déclarés dans le secteur formel, ainsi que la reprise du contrôle de leur situation fiscale et de leurs revenus et la réalisation de leurs projets et transactions en toute sérénité.

Cette mesure concerne les personnes physiques ayant un domicile fiscal en Algérie, les personnes morales soumises au droit algérien, y compris les entreprises commerciales, civiles, publiques et les coopératives, ainsi que les contribuables n'ayant pas déclaré leur activité ou n'ayant pas respecté leurs obligations fiscales.

Des guichets spéciaux

Pour en bénéficier, il convient de télécharger et remplir le formulaire de déclaration "unique" et simplifié disponible sur le site électronique de la Direction, puis de le déposer auprès de la recette des impôts territorialement compétente, accompagné du paiement d'un impôt forfaitaire équivalant à 8% du montant déclaré, et ce avant le 31 décembre 2026.

Sont notamment exclus de ce dispositif les montants provenant d'activités illicites, les entreprises pertinentes de la Direction des grandes entreprises, les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse

deux milliards DA, ainsi que les entreprises pétrolières et parapétrolières et les sociétés à capitaux étrangers.

Concernant l'article 122, M. Didoune a expliqué que les dettes relatives à la période allant de 2012 à 2025 ouvrent droit à une annulation totale des pénalités d'assiette et de recouvrement, ainsi qu'à une réduction de 30% des droits simples, en contrepartie du paiement de seulement 70% de ces droits avec la possibilité de régler en une seule fois ou selon un échéancier allant jusqu'au 31 décembre 2026.

Ces mesures concernent toutes les personnes physiques et morales ayant des dettes fiscales impayées, qu'elles résultent des rôles généraux ou individuels, ou encore des déclarations fiscales. En sont toutefois exclus les contribuables ayant fait l'objet de décisions judiciaires de condamnation pour des actes frauduleux liés à l'assiette ou au recouvrement.

Pour en bénéficier, les intéressés doivent déposer une déclaration de souscription auprès de la recette des impôts compétente, accompagnée de la situation fiscale autorisée au 31 décembre 2025, étant précisé que le dernier délai de paiement est fixé au 31 décembre 2026. Après satisfaction des conditions requises et du règlement des montants dus, les contribuables bénéficieront d'une décision d'annulation des pénalités, leur permettant d'assainir leur situation fiscale.

Dans ce cadre, la Direction organise des journées d'information, portes ouvertes ainsi que des sorties de terrain à travers les différentes wilayas, en plus de l'ouverture de guichets spécialement dédiés à cette opération, dans le but d'accompagner les opérateurs économiques et de simplifier les procédures de bénéfice, a indiqué le responsable, invitant les concernés à saisir cette "opportunité exceptionnelle" et à se rapprocher du service fiscal le plus proche.

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Tout pour améliorer les services offerts aux citoyens

R. N

Le Médiateur de la République, M. Mohamed Hattab, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre du programme d'action de l'instance et à l'examen du nombre de projets visant à améliorer sa performance et la qualité des services offerts aux citoyens, indique un communiqué de l'Instance du Médiateur de la République.

La tenue au siège de l'instance en présence des cadres centraux, a permis de passer en revue "le projet de lancement de la phase pilote du service d'accueil virtuel des citoyens, dont la mise en œuvre est prévue à partir du mois de septembre prochain réunion, dans le cadre du processus de transformation numérique engagé par l'instance", précise le communiqué.

Cette démarche "vise à rapprocher le service public des citoyens et à faciliter la réception des requêtes par visioconférence, notamment pour les citoyens résidant dans des régions reculées et les personnes à besoins spécifiques, leur épargnant ainsi les difficultés liées aux déplacements et allégeant la pression sur les délégations locales, tout en contribuant à accélérer le traitement des requêtes suivant un guide unifié garantissant l'uniformisation des procédures, la qualité du service et la protection des données personnelles", ajoute la même source.

La réunion a également portée sur la méthodologie d'élaboration du bilan d'activité annuel de l'instance, notamment dans son volet relatif au traitement des requêtes.

A ce titre, le Médiateur de la République a souligné que « le bilan annuel doit constituer un outil d'évaluation et de prise de décision, et non un simple recueil de données statistiques, et ce, à travers l'adoption d'une méthodologie analytique moderne fondée sur l'interprétation des indicateurs et leur mise en relation avec la réalité sur le terrain, permettant ainsi d'identifier les dysfonctionnements, de cerner les véritables causes de la récurrence des préoccupations, d'évaluer le niveau de réactivité des administrations et de formuler des recommandations permettant d'améliorer les performances et de rehausser la qualité du service public ».

Au terme de la réunion, M. Hattab a insisté sur « la nécessité, lors de la prochaine étape, d'ancrer une culture de la performance et du résultat et de passer d'une logique de gestion des dossiers à une logique de création d'impact, à travers la numérisation, l'analyse stratégique des données et l'évaluation continue, en vue de renforcer le rôle de l'Instance en tant que force de proposition accompagnant l'administration dans l'amélioration de ses performances, tout en incarnant une administration publique plus efficace, plus transparente et plus proche des citoyens ».

Cette démarche "participe de la nouvelle vision de l'Instance du Médiateur de la République, axée sur la modernisation des mécanismes de travail, le renforcement de la transformation numérique et la valorisation des données au service de la prise de décision, conformément aux orientations de l'Etat en matière de modernisation du service public et de renforcement de la confiance du citoyen dans ses institutions", conclut le communiqué.

INDEMNISATIONS DES VICTIMES DES FEUX DE FORÊT Saïd Sayoud fixe un ultimatum fin août

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, une réunion de la commission intersectorielle visant à accélérer le traitement des dossiers d'indemnisation des sinistrés des incendies de forêt, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a ordonné de parachever l'opération d'indemnisation des sinistrés avant la fin du mois d'août en cours, indique un communiqué du ministère.

Les travaux de cette commission s'inscrivent dans le cadre du "parachèvement du processus de prise en charge des citoyens sinistrés, après que les commissions locales, sous la supervision des walis, aient procédé à des opérations de terrain ayant englobé le recensement, le dénombrement et le constat effectif des dégâts enregistrés, selon une approche fondée sur



la précision, l'objectivité et la transparence", étant donné que "les résultats obtenus constituent la base sur laquelle reposent l'examen des dossiers et la détermination des indemnisations dues".

Dans ce cadre, M. Sayoud a affirmé que l'opération de prise en charge "englobe les différents dégâts établis lors des opérations de constat et de recensement aussi bien des logements, des biens, des biens mobiliers, des récoltes agricoles, des arbres fruitiers, du cheptel que d'autres dommages enregistrés", soulignant que l'importance de cette démarche "dépassé le traitement administratif des dossiers pour

constituer une réponse aux préoccupations des citoyens dont les biens et les moyens de subsistance ont été touchés, tout en les aidant à recouvrer leurs conditions de vie et leurs activités dans les plus brefs délais".

Le ministre a, en outre, insisté "d'accélérer l'examen des dossiers et de parachever les procédures, tout en veillant à ce que la célérité ne soit pas au détriment de la précision et de la probité et que les données communiquées puissent refléter la réalité des dégâts".

Il a également mis l'accent sur la nécessité que "l'opération d'indemnisation repose sur l'objectivité, l'équité, la justice et la

transparence, afin de garantir l'obtention par chaque sinistré de son droit, en toute équité et en toute transparence".

M. Sayoud a appelé à "redoubler d'efforts et à renforcer la coordination et le suivi quotidien et à travailler dans un esprit d'équipe avec le plus haut degré de coordination et de vigilance, dans le but de parachever différentes procédures d'indemnisation, dans les délais impartis et de finaliser l'indemnisation de tous les sinistrés, avant fin août 2026".

Le ministre a conclu ses propos en soulignant "la nécessité de tirer les enseignements de cette expérience, d'œuvrer au renforcement du système de prévention et d'anticipation, d'accroître le niveau de préparation des différents services, d'améliorer leur coordination et de développer leurs capacités d'intervention", à même de "faire face aux risques liés aux changements climatiques et à la hausse des températures avec la célérité et l'efficacité requises", conclut le communiqué.

SORTIE D'APPRENANTS DU SAINT CORAN AU NIGERIA

Le calife général de la Tariqa Tidjania préside la cérémonie

Le Calife général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, Cheikh Sidi-Ali Belarabi, a présidé, samedi-soir à Kano, Nigeria, une cérémonie de sortie de 280 apprenants du Saint Coran à la fondation Cheikh Dahiru Usman Bauchi, a confirmé le chargé de communication auprès du califat général, Bechar Tidjani.

La cérémonie de sortie s'est déroulée en présence du Cheikh El-Mahi Niass, calife général de la Fayda Tidjania, l'Emir de Kano, Aminu Ado Bayero, Mohamed El-Amine Ado Bayrou, le Moqadem de la Tariqa Tidjania en Egypte, Cheikh Mohamed El-Hafed, de fils et de descendants du Cheikh Sidi Ahmed Tidjani et des Oulémas et Chouyoukh et notables de la région de Kano.

Cette occasion a donné lieu à la remise des prix aux premiers récitants du livre sacré, dont le premier prix est attribué au disciple Abdelkrim Yahia Omar, le second est revenu à l'apprenant Smail Brahim, à son 16ème printemps, en signe de reconnaissance aux efforts fournis dans l'enseignement et la mémorisation du Saint Coran aux jeunes générations. L'événement a été mis à profit par les disciples de l'école pour remettre une copie du manuscrit du saint Coran par un des disciples du groupe islamique au calife général de la Tariqa Tidjania en signe d'estime et de reconnaissance pour célébrer de cette occasion, a indiqué le chargé de la communication au califat général de Laghouat.

Selon la même source, cette cérémonie vient appuyer la mission importante des institutions coraniques dans l'enseignement du Saint Coran aux jeunes générations et leur encouragement à poursuivre leur parcours à la recherche du savoir et au service du Saint Coran.

Le Calife général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, Cheikh Sidi-Ali Belarabi, s'est rendu à Kano, Nigeria, pour présider la célébration de l'anniversaire de la naissance du fondateur de la Tariqa, Cheikh Sidi Ahmed Tidjani, dans la ville de Kano, l'un des plus importants événements religieux attirant un grand nombre de disciples et d'adeptes de la Tariqa venus de différents pays.

Ces activités traduisent l'importance capitale que revêtent l'enseignement du Saint Coran et les sciences religieuses dans la société, ainsi que l'intérêt accordé aux fondations coraniques en termes de formation religieuse des nouvelles générations.

ALGÉRIE-NIGER

Remise d'un don de 4 hélicoptères et d'équipement militaires à l'armée nigérienne

R. N

En exécution des instructions du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a ordonné la remise, à l'armée nigérienne, d'un don comportant un lot de matériel (4 hélicoptères) et d'équipements militaires, indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"En exécution des instructions de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, visant à renforcer

les relations de coopération bilatérale stratégique entre l'Algérie et le Niger dans les différents domaines, notamment le domaine militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a ordonné la remise, à l'armée nigérienne, d'un don comportant un lot de matériel (4 hélicoptères) et d'équipements militaires", précise la même source.

A cet effet, "deux (2) hélicoptères de type MI-24V et deux (2) hélicoptères de types MI-171, ont décollé, aujourd'hui dimanche 9 août 2026, à partir de la Base de déploiement secondaire d'In Gezzam en 6ème Région militaire en direction de l'aéroport de Niamey au Niger. En outre, une quantité de munitions pour ces hélicoptères, des pièces de rechange, ainsi que

du matériel d'appui, de maintenance et de soutien logistique, ont été acheminés à bord d'un avion militaire relevant de nos Forces aériennes vers la même destination", ajoute le communiqué.

"Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations fraternelles et historiques liant les deux pays frères, vient confirmer l'engagement de l'Algérie à poursuivre son soutien aux pays de la région, notamment dans les domaines liés à la défense et la sécurité, à l'échange d'expertise et au soutien multiforme", indique le MDN, soulignant qu'"à travers cette démarche, l'Algérie réaffirme également sa volonté de poursuivre ses efforts, en coordination avec ses partenaires, en vue d'assurer la sécurité et la stabilité dans la région".

ALGÉRIE-MALI

Le Premier ministre invite son homologue malien à venir en Algérie

R. N

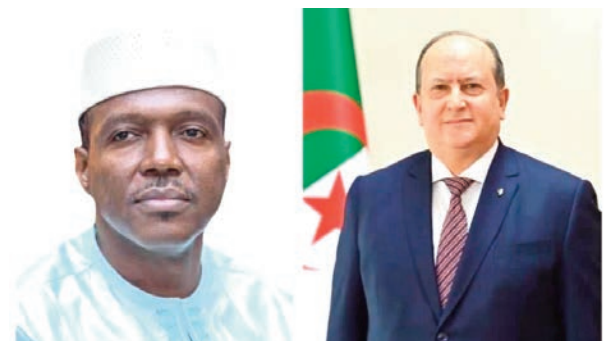
Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a eu, dimanche, un entretien téléphonique avec son homologue malien, le Général de division Abdoulaye Maïga, au cours duquel les deux partis ont réaffirmé leur attachement aux relations de fraternité et de bon voisinage et fait partie de la volonté des dirigeants des deux pays d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

"Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, à l'ue, di-

manche 9 août 2026, un entretien téléphonique avec son homologue malien, le Général de division Abdoulaye Maïga, au cours duquel les deux partis ont réaffirmé leur attachement aux relations de fraternité, de solidarité et de bon voisinage unissant les deux peuples frères, et fait partie de la volonté des dirigeants des deux pays d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales et de relancer la coopération dans les différents domaines", lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, "le Premier ministre a précisé à son homologue malien une invitation officielle à se rendre en Algérie dans le cadre d'une visite de travail".

L'entretien téléphonique a également permis "un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun". A cet égard, les deux parties ont souligné "la volonté de l'Algérie et du Mali de renforcer la place du Sahel en



tant qu'espace de coopération, d'échanges et de développement commun, dans un climat de sécurité et de stabilité", conclut le communiqué.

ÉCLIPSE SOLAIRE

À quelle heure et comment la voir ?



Wassila. B

Le 12 août prochain, les Algériens ont la possibilité de voir une éclipse solaire partielle exceptionnelle. Un événement astronomique rare, visible depuis la quasi-totalité du territoire national, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Le phénomène débutera en fin d'après-midi et atteindra son maximum quelques minutes avant le coucher du Soleil.

Le pourcentage d'occultation du disque solaire dépassera 90 % dans la majorité des wilayas et atteindra jusqu'à 98,6 % dans certaines régions du pays.

L'éclipse sera totale dans une bande traversant le Groenland, l'Islande, le Nord de l'Espagne et les îles Baléares.

En Algérie, on pourra observer une éclipse partielle de très forte magnitude, proche d'une éclipse totale. Les horaires de début, de maximum et de fin de l'éclipse, ainsi que le pourcentage d'occultation du soleil, varieront selon les régions du pays.

À Alger, par exemple, l'éclipse débutera à 18 h 42 min 37 s (heure locale) et atteindra son maximum à 19 h 35 min 51 s, alors que le soleil ne sera plus qu'à environ un degré au-dessus de l'horizon Ouest. À cet instant, 98,6 % du disque solaire seront occultés par la lune.

Toutes les régions sont concernées à l'exception des villes de Djanet et d'In Guezzam où le phénomène ne sera pas visible, selon le CRAAG.

L'observation directe du Soleil sans protection adaptée peut provoquer des lésions oculaires graves et irréversibles, avertit le CRAAG qui recommande de ne pas regarder cette éclipse à l'œil nu.

Il faudra utiliser exclusivement des lunettes spéciales d'observation des éclipses, conformes à la norme internationale ISO 12312-2. Observer l'éclipse avec des jumelles, un télescope ou des lunettes de soleil ordinaires peut entraîner des lésions de la rétine, met en garde le CRAAG.

En prenant ces précautions et en choisissant un site offrant un horizon ouest dégagé, le public pourra profiter, le 12 août prochain, d'un spectacle astronomique rare : un soleil éclipsé au moment de se coucher à l'horizon. Pour consulter les horaires de l'éclipse dans l'ensemble des wilayas, connaître le pourcentage d'occultation du Soleil selon votre localisation et obtenir toutes les recommandations pour une observation en toute sécurité, il suffit de cliquer sur : www.craag.dz/eclipse2026

RENTREE SCOLAIRE

Mobilisation pour un meilleur accueil des élèves

Les autorités locales à travers les différentes wilayas du pays poursuivent leurs efforts sur le terrain, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil des élèves lors de la rentrée scolaire 2026-2027, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, indique dimanche un communiqué du ministère.

"En prévision de la rentrée scolaire 2026-2027 et en application des instructions données par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, lors de la dernière réunion de coordination avec les walis de la République, portant sur la nécessité de tout mettre en œuvre et de prendre en charge les insuffisances relevées, les autorités locales à travers les différentes wilayas du pays continuent leurs efforts sur le terrain, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil des élèves", précise la même source.

Ces efforts « s'inscrivent dans le cadre d'une approche intégrée fondée sur le suivi de terrain et la coordination permanente entre les différents services, notamment à travers l'intensification des visites dans les établissements scolaires pour s'enquérir de l'état de préparation des infrastructures et des salles de cours et de la situation de la restauration et du transport scolaires, et prendre les mesures nécessaires pour réduire la surtaxe des classes et améliorer les conditions de scolarisation ».

Les opérations réalisées sur le terrain ont également porté sur "le suivi des nouveaux projets éducatifs, à travers la supervision du lancement et de la plusieurs infrastructures destinées à renforcer les capacités d'accueil et à améliorer les conditions d'accueil des élèves, contribuant ainsi à assurer une rentrée scolaire dans les meilleures conditions".

Parallèlement, « des réunions de

coordination ont permis d'évaluer la situation des établissements scolaires, de recenser les insuffisances et de coordonner les efforts avec les différents services concernés pour qu'elles soient prises en charge rapidement et faire en sorte que les établissements scolaires soient prêts à temps ».

Dans ce cadre, des instructions ont été données pour « accélérer le parachèvement des projets inscrits en respectant les normes de qualité, en vue de les mettre en service lors de la rentrée scolaire 2026-2027 ».

Cette dynamique de terrain "témoigne de l'engagement des autorités locales à concrétiser efficacement les instructions du ministre, en traduisant les efforts consentis en mesures concrètes, à même de garantir une rentrée scolaire réussie et d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves à travers les différentes régions du pays", conclut le communiqué.

ALGER

La police met hors état de nuire une bande de quartier

W. B

Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité urbaine, les éléments de la brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed mettent fin aux agissements d'une bande de quartier composée de 4 individus, précise un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger.

Les mis en cause sont soupçonnés d'avoir porté atteinte à la sécurité et à la tranquillité des citoyens, tout en tentant de semer la peur et la terreur parmi les habitants. Ils sont également accusés d'avoir agressé des personnes à l'aide d'armes blanches.

L'affaire a débuté à la suite d'informations faisant état des activités d'une bande de quartier dans l'un des quartiers résidentiels de la circonscription. Les investigations menées sur le terrain ont

permis aux enquêteurs d'identifier les suspects et de localiser leur lieu de présence.

Sous la supervision du parquet territorialement compétent, les policiers ont procédé à l'interpellation des quatre individus impliqués. Une arme blanche prohibée a également été saisie lors de cette opération. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed.

EDITO

L'Algérie anticipe son futur énergétique

Wassila. B

Ces dernières semaines, le ministère des Hydrocarbures a donné un rythme soutenu à sa diplomatie énergétique, multipliant les rencontres de haut niveau avec des acteurs aussi divers que la Bosnie-Herzégovine, Siemens Energy, le Niger ou la République de Corée. Cette effervescence n'est pas le fruit du hasard : elle dessine une stratégie cohérente, qui vise à faire de l'Algérie un hub énergétique incontournable, non seulement pour ses ressources fossiles, mais aussi pour les technologies et les partenariats industriels de demain.

Des discussions sur le GNL et le GPL avec Sarajevo aux échanges sur le raffinage et la pétrochimie avec Niamey, en passant par les perspectives de desalement et d'exportation de naphtha avec Séoul, chaque entretien élargit le spectre d'une coopération qui ne se limite plus à la simple commercialisation des hydrocarbures.

Cette ouverture multidimensionnelle se double d'une ambition affichée : préparer la transition du secteur vers les énergies bas carbone. La rencontre avec Siemens Energy, le 23 juin, a ainsi mis en lumière des chantiers d'avenir comme l'hydrogène bas carbone, l'ammoniac vert, la décarbonation et la numérisation des infrastructures.

Ces sujets, autrefois périphériques, deviennent désormais centraux dans les échanges avec les grands fournisseurs de technologie. En insistant sur le transfert de compétences et la réduction des émissions de méthane, le département de Mohamed Arkab anticipe les exigences réglementaires européennes et asiatiques, tout en valorisant le potentiel de Sonatrach dans l'économie circulaire, notamment via la production de formaldéhyde à partir de méthanol.

Sur le continent africain, cette diplomatie prend une couleur solidaire et pragmatique. L'accueil d'une délégation nigérienne en juin, axé sur le forage, la maintenance et les produits pétroliers avec le concours de Naftal, illustre la volonté d'exporter un savoir-faire national tout en renforçant les liens régionaux. En proposant l'expertise de l'Institut algérien du pétrole (IAP) et des centres de formation de Sonatrach, l'Algérie ne se pose pas en donneur de leçons, mais en partenaire de long terme, capable d'accompagner ses voisins dans la maîtrise de toute la chaîne de valeur.

Cette approche gagnant-gagnant, déjà éprouvée avec d'autres pays africains, renforce le leadership naturel de l'Algérie dans un espace où la sécurité énergétique et le développement industriel sont des enjeux partagés.

Au cœur de cette dynamique, Sonatrach incarne bien plus qu'un opérateur national : elle est le levier industriel et technologique qui donne sa crédibilité à cette politique.

Ses capacités dans l'exploration, la transformation et la pétrochimie, couplées à une ouverture vers les partenariats technologiques et la formation, lui permettent de dialoguer d'égal à égal avec les grandes firmes mondiales tout en répondant aux besoins des pays émergents.

En consolidant ses positions dans les hydrocarbures tout en investissant résolument les filières de demain (hydrogène, ammoniac vert, dessalement, numérisation) l'Algérie construit doucement et sûrement un modèle énergétique durable, intégré et souverain, qui fait d'elle un acteur incontournable de la scène énergétique mondiale.

SYRIE

Nouvelle incursion sioniste dans le sud du pays



Des unités des forces de l'occupation sioniste, appuyées par trois véhicules blindés, ont de nouveau pénétré, dimanche, dans le village de Maariya, situé dans le bassin du Yarmouk, dans la campagne occidentale de Deraa (sud de la Syrie), a rapporté l'agence de presse syrienne SANA. Selon la même source, l'opération s'est déroulée en parallèle avec le survol d'avions de reconnaissance de l'occupation. Les forces sionistes ont procédé à l'arrestation d'un jeune habitant du village avant de le relâcher quelques heures plus tard. Ces incursions s'inscrivent dans une série de violations répétées de l'accord de désengagement de 1974 par les forces d'occupation dans le sud syrien, marquées notamment par des opérations de ratissage et de perquisition. Les autorités syriennes réitèrent, à ce propos, leur appel à la communauté internationale afin d'agir pour mettre un terme à ces agissements et contraindre l'occupation à un retrait total des territoires syriens.

ÉPIDÉMIE D'EBOLA EN RD CONGO

Le bilan atteint 4 120 cas et 1 887 morts

Le nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) est passé à 4.120, dont 1.887 décès, selon les derniers chiffres publiés dimanche par les autorités sanitaires du pays. L'épidémie reste concentrée dans 53 zones de santé de 5

provinces, avec l'Ituri comme epicentre principal (86,5 % des cas cumulés), a indiqué le ministère congolais de la Communication et des Médias dans un communiqué. A ce jour, 4.120 cas confirmés ont été confirmés, 810 personnes ont été déclarées guéries, 1.887 décès ont

été enregistrés et 721 patients sont actuellement en isolement ou hospitalisés, ajoute la même source. "Le suivi des contacts progresse nettement à 83,7 %, tandis que la surveillance reste fortement mobilisée avec 1.070 alertes vérifiées en 24 heures", selon le ministère.

INCENDIES DE FORÊT EN INDONÉSIE

Un parc national fermé à Java

Les autorités indonésiennes ont fermé samedi soir l'accès à un parc national sur l'île de Java, où les pompiers luttent contre les incendies de forêt qui font rage depuis près d'une semaine.

Les incendies ont ravagé 176 hectares depuis qu'un feu s'est déclaré lundi dans le parc national de Bromo Tengger Semeru, près du mont Bromo, destination touristique très prisée dans l'est de Java, a indiqué un responsable des services de gestion des catastrophes.

L'accès aux visiteurs a été interdit samedi soir et jusqu'à nouvel ordre par les

autorités. Aucun blessé ni dégât matériel n'ont été signalés, a précisé Abdul Muhari, porte-parole de l'Agence nationale de prévention des catastrophes. Deux hélicoptères de largage d'eau s'emploient à tenter d'éteindre le feu dans des zones difficiles d'accès pour les pompiers en raison d'un terrain abrupt et de vents violents, at-il indiqué dans un communiqué. "Ces conditions rendent les opérations aériennes indispensables pour atteindre les zones qui ne sont pas accessibles de manière optimale par voie terrestre", a déclaré le responsable.

L'Indonésie devrait connaître cette année une saison sèche plus intense, plus longue et plus propice aux incendies, en partie à cause du phénomène climatique El Nino, a indiqué l'agence météorologique BMKG.

El Nino est un phénomène naturel qui revient à tous les deux à sept ans. Les eaux de surface dans le centre et l'est de l'océan Pacifique équatorial se réchauffent, ce qui entraîne pendant des mois des modifications majeures des régimes de vents, de pression et de prélèvement à l'échelle mondiale.

INCENDIES DE FORÊT

20 000 évacuations dans l'ouest du Canada

Plus de 20.000 personnes ont été évacuées depuis vendredi dans la province canadienne de Colombie-Britannique (ouest) en raison d'un important feu de forêt qui se propage rapidement, ont indiqué samedi les autorités qui ont déclaré l'état d'urgence. Des vents ont attisé l'incendie de Bald Range près du lac Okanagan au sud de la Colombie-Britannique, qui a pris rapidement de l'ampleur et a déjà ravagé plus de 10.000 hectares, touchant les populations des vallées environnantes. "Nous savons qu'il y a eu des pertes importantes de maisons et de biens. Nous savons aussi que certaines personnes se sont retrouvées piégées, les conditions ayant changé très rapidement", a déclaré le Premier ministre de la Colombie-Britannique, David Eby, dans un communiqué

samedi. "Des évacuations aériennes sont en cours pour des personnes qui sont conservées isolées" par l'incendie, a ajouté M. Eby. Selon CTV News, plus de 50 personnes ont dû être évacuées par voie aérienne de la localité de Faulder à mesure que les flammes avançaient. Kelly Greene, ministre provinciale de la Gestion des situations d'urgence et de la Préparation aux changements climatiques, a déclaré l'état d'urgence.

Les trois dernières saisons des feux ont été parmi les plus destructrices jamais enregistrées au Canada, vaste pays qui se réchauffe deux fois plus rapidement que le reste de la planète. Le Premier ministre canadien Mark Carney a salué sur les réseaux sociaux les pompiers du pays qui travaillent « inlassablement pour assurer la sécurité des

citoyens ». "Le gouvernement fédéral est prêt à aider et à soutenir le gouvernement de la Colombie-Britannique dans ces efforts. Mes pensées vont à toutes les personnes qui ont été forcées de quitter leur domicile et j'espère qu'elles pourront y retourner saines et sauvées rapidement", a déclaré M. Carney. L'incendie a été signalé pour la première fois tôt vendredi soir, et M. Eby a averti samedi qu'il "reste extrêmement actif et que d'importants défis subsistent". Abritant plus d'un quart des forêts boréales mondiales, dont près de 40% sont non-aménagées - c'est-à-dire laissées à leur état naturel - le Canada n'a pas les moyens humains et matériels d'éteindre l'ensemble de ces feux et concentre ses efforts sur la protection des zones peuplées, notamment par des populations autochtones.

PAKISTAN

15 terroristes éliminés dans des opérations sécuritaires

Quinze terroristes ont été éliminés par les forces armées pakistanaises lors d'une série d'opérations sécuritaires menées dans différentes zones de la province du Baloutchistan dans le sud-ouest du Pakistan, ont rapporté dimanche les médias.

La chaîne pakistanaise "Samaa TV" a précisé que ces opérations ont ciblé plusieurs réparations de groupes armés dans diverses régions de la province, au cours desquelles d'importantes quantités d'armes et de munitions ont été saisies. Dans un communiqué, les forces de sécurité ont affirmé leur détermination à poursuivre leurs efforts dans le cadre de l'opération +Radd al-Fitna 3+, jusqu'à l'éradication complète du terrorisme dans la région. Le Pakistan connaît une recrudescence des attaques armées, dont la majorité est signalée dans les provinces frontalières avec l'Afghanistan, notamment Khyber Pakhtunkhwa et le Baloutchistan.

FUSILLADE EN THAÏLANDE

Le bilan grimpe à huit morts

Une fillette de 12 ans est décédée samedi des suites de ses blessures, portant à huit le nombre de morts de la tuerie perpétrée par un adolescent de 14 ans qui a abattu vendredi ses grands-parents avant de faire d'autres victimes dans son lycée près de Bangkok et de se donner la mort, a annoncé le ministère thaïlandais de la Santé. Le bilan précédent faisait état de sept morts. "Une autre personne est morte (...) une fillette de 12 ans", qui était soignée dans un hôpital à proximité, a indiqué dans un communiqué du ministère. L'adolescent, qui avait d'abord tué à leur domicile ses grands-parents avec le pistolet de son grand-père, s'était ensuite donné la mort après avoir tué une professeure de mathématiques, une professeure de thaï, une conseillère d'orientation, une responsable des affaires étudiantes et un secrétaire de l'établissement avec la même arme, selon la police. Plus de 30 personnes ont été blessées dans la fusillade, a indiqué le Premier ministre Anutin Charnvirakul lors d'une visite dans l'établissement scolaire. Quatorze personnes étaient toujours hospitalisées samedi, dont sept dans un état critique. La police interrogeait des témoins, dont les parents du meurtrier. La Thaïlande affiche l'un des taux de possession d'armes à feu les plus élevés de la région et les promesses passées de durcir la législation sur les armes n'ont pas empêché la multiplication des fusillades.

ACCIDENT DE LA ROUTE AU NIGER

Le bilan s'élève à au moins 22 morts

Au moins 22 personnes ont été tuées et 37 autres blessées vendredi dans une collision entre deux bus de transport de voyageurs sur l'axe Maradi-Madaoua, dans la région de Tahoua, dans l'ouest du Niger, selon le ministère nigérien des Transports et de l'Aviation civile. Un précédent bilan faisait état de 21 morts et 37 blessés. L'accident s'est produit à hauteur de Doukou Doukou, à environ 55 km de la ville de Madaoua, selon le ministère. Le bilan provisoire fait état de 22 morts et de 37 blessés, qui ont été évacués vers les services d'urgence des hôpitaux de Madaoua et de Maradi, a précisé le ministère.

CAN-2026 FÉMININE

Les Algériennes décrochent leur billet pour le Mondial-2027



La sélection nationale féminine algérienne de football a écrit samedi une nouvelle page de son histoire en se qualifiant pour la première fois pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), grâce à sa victoire renversante face à la Côte d'Ivoire (2-1) en quart de finale, décrochant par la même occasion son billet historique pour la Coupe du monde féminin 2027 au Brésil.

Menées au score durant la première période, les Algériennes ont fait preuve d'un caractère remarquable pour inverser la tendance en seconde mi-temps et arracher une qualification qui restera comme l'un des moments forts de l'histoire du football féminin algérien.

Cette victoire est d'autant plus significative qu'elle intervient au terme d'une rencontre où

les joueuses de Farid Benstiti ont dû puiser dans leurs ressources physiques et mentales pour revenir dans le match. Après avoir concédé l'ouverture du score, les "Vertes" n'ont pas baissé les bras, continuant à croire en leurs chances jusqu'à parvenir à renverser leurs adversaires.

Le scénario de la rencontre illustre parfaitement l'état d'esprit affiché par cette équipe depuis le début de la compétition. Solides, disciplinées et désormais capables de faire preuve de davantage d'efficacité offensive, les Algériennes ont démontré qu'elles pouvaient également répondre présentes dans les moments difficiles.

Au-delà des buteuses et des joueuses qui ont particulièrement marqué cette rencontre, cette qualification est avant tout celle de tout un groupe. Elle récompense les efforts de l'en-

semble de l'effectif, des joueuses présentes sur le terrain comme celles qui ont participé au parcours sans nécessairement disposer du même temps de jeu, ainsi que le staff technique, médical et administratif. Tous ont contribué à construire une équipe capable aujourd'hui de rivaliser avec les meilleures sélections africaines et de franchiser un nouveau cap sur la scène continentale.

Le sélectionneur national Farid Benstiti a mis en avant la fierté du travail accompli depuis sa prise de fonction. Il a salué la force mentale de ses joueuses, capables de renverser le match après l'égalisation et le penalty manqué par les Ivoiriennes, démarrant ainsi une nouvelle ère pour le football féminin algérien. La réaction des Algériennes face à la Côte d'Ivoire témoigne également de la progression enregistrée ces dernières années. Après avoir atteint pour la première fois les quarts de finale lors de la précédente édition de la CAN, les "Vertes" viennent cette fois de franchiser un nouveau palier en intégrant le dernier carré.

Mais leur performance va bien au-delà d'une simple qualification pour les demi-finales. En découvrant le dernier carré, l'Algérie a également obtenu, pour la première fois de son histoire, son ticket pour la phase finale de la Coupe du monde féminin.

Pour leur part, les joueuses Inès Khiri (buteuse de l'égalisation) et Amira Ould Braham (auteure du but de la victoire) ont exprimé leur immense joie au micro de la CAF, dédiant cette qualification au peuple algérien et impressionné le sang-froid de l'équipe dans les moments critiques de la rencontre. Le rendez-vous brésilien de 2027 constituera ainsi une première pour le football féminin algérien, offrant à cette génération une occasion unique de se mesurer aux meilleures équipes mondiales.

Cette qualification historique constitue également un signal fort pour le développement du football féminin en Algérie.

Le parcours des coéquipières de la capitaine Marine Dafour, sociétaire de Bristol City, montre qu'un travail de fond peut permettre au football féminin national de franchir progressivement les différents paliers de la haute compétition.

Pour les jeunes filles qui pratiquent aujourd'hui le football à travers le pays, cette équipe représente désormais un modèle et une source d'inspiration. Le Mondial 2027 au Brésil devient ainsi un nouvel objectif et une perspective concrète pour toute une génération.

L'heure n'est cependant pas encore aux seules célébrations. Les Algériennes doivent rapidement tourner la page de la Côte d'Ivoire pour se concentrer sur leur prochaine échéance : la demi-finale de la CAN-2026, prévue le 12 août, face au vainqueur du quart de finale entre le Ghana et le Malawi.

Après avoir décroché leur qualification historique pour le Mondial, les joueuses de Benstiti peuvent désormais aborder cette rencontre avec davantage de confiance, mais aussi avec une ambition renouvelée.

Le billet pour le Brésil en poche, les "Vertes" ont désormais la possibilité de poursuivre leur aventure africaine et de tenter d'atteindre pour la première fois la finale de la CAN.

Quel que soit leur prochain adversaire en demi-finale, les Algériennes savent désormais qu'elles ont les moyens de rivaliser et, surtout, de renverser les situations les plus difficiles.

La qualification face à la Côte d'Ivoire reste comme celle qui a permis au football féminin algérien de franchir un cap historique. Mais pour cette génération ambitieuse, l'histoire pourrait bien ne faire que commencer.

HAND/JEUX MÉDITERRANÉENS 2026

L'Algérie s'incline face à la Tunisie en préparation

La sélection algérienne féminine de handball s'est inclinée face à son homologue tunisienne sur le score de 27 à 21, samedi en match amical disputé à la salle de Hammamet, dans le cadre de sa préparation aux 20es Jeux méditerranéens prévus à Tarente (Italie) du 21

août au 3 septembre 2026.

L'Algérie participera au tournoi de handball féminin, organisé sous la forme d'une poule unique, aux côtés des sélections notamment de Tunisie, de la Grèce, et de l'Italie.

ATHLÉTISME - MONDIAUX U20-2026

Younes Ayachi sacré champion du monde du saut en hauteur

L'athlète algérien Younes Ayachi a été sacré champion du monde U20 du saut en hauteur, en remportant la finale de l'épreuve des Championnats du monde d'athlétisme de la catégorie, disputée samedi à Eugène, aux Etats-Unis.

Ayachi a réussi à s'imposer au terme d'un concours relevé, offrant à l'Algérie une nouvelle médaille d'or sur la scène mondiale chez les moins de 20 ans.

Avec un saut à 2,21 m, le prodige algérien de 18 ans a devancé au classement l'Indien Basant, médaillé d'argent et le Britannique, Otis Poole, médaillé de bronze.

Ce sacre mondial vient couronner la progression remarquable de Younes Ayachi, qui avait déjà établi cette année un nouveau record d'Algérie U20 et une meilleure performance personnelle à 2,28 m.

A Eugène, le jeune sauteur algérien confirme ainsi son statut de grand espoir de l'athlétisme national et signe l'une des perfor-



mances les plus marquantes de sa jeune carrière. Dimanche, les demi-fondateurs Soheib Dissa et Zakaria Touahria seront en lice pour la finale du 3.000 m steeple, prévue à 22h05 (heure algérienne).

L'Algérie participe à ces Championnats du

monde avec une délégation de 16 athlètes (13 garçons et trois filles), engagés dans différentes disciplines de piste et de concours, avec l'ambition de confirmer l'essor de l'athlétisme national chez les jeunes et de rivaliser avec l'élite mondiale de la catégorie.

TENNIS

Les Algériens Badache et Hameurlaine remportent le titre en double à Tunis

Le duo algérien composé de Mouad Badache et Amir Hameurlaine s'est adjugé, dimanche, le titre du tableau double garçons du tournoi international du Circuit ITF/CAT des U14, clôturé en Tunisie.

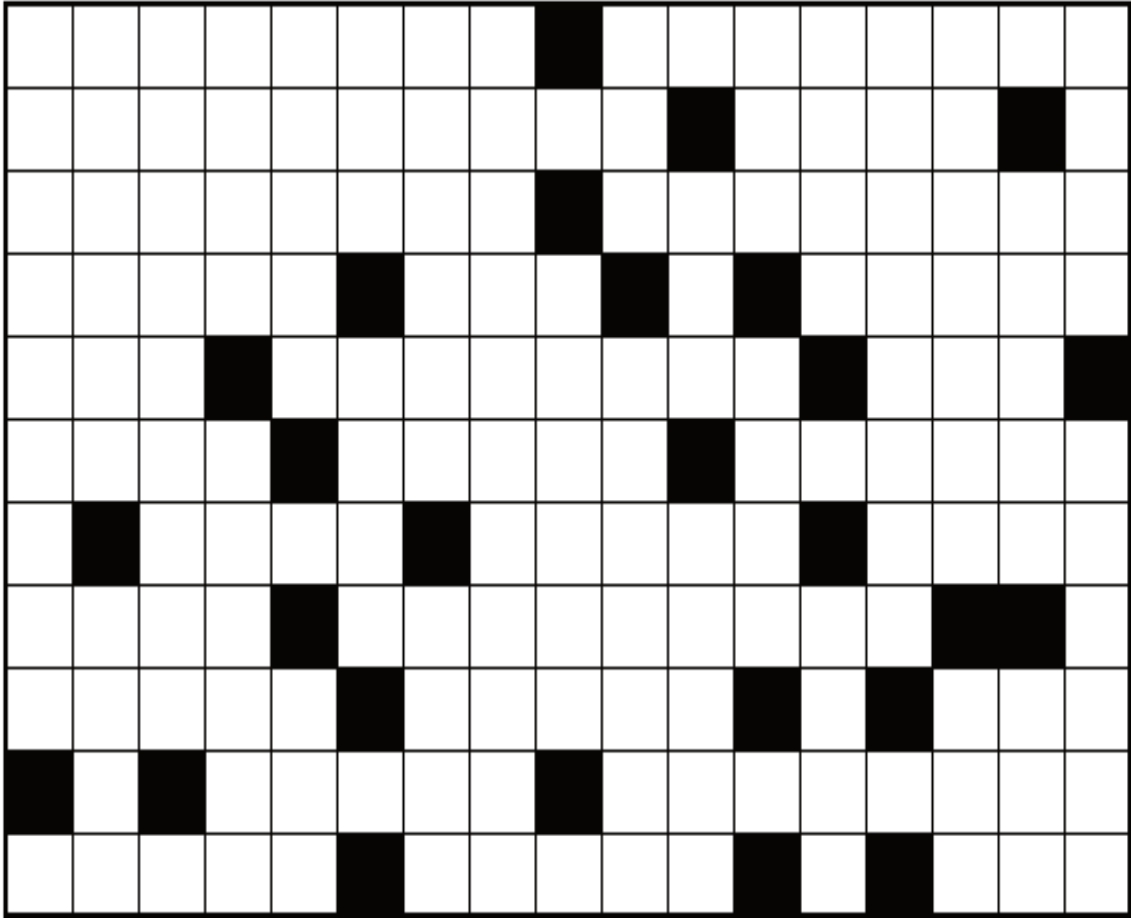
Les représentants algériens ont dominé en finale la paire égypto-marocaine Marwan El Tayyar et Nasser Mouaffak sur le score de 6-4, 7-5.

Badache et Hameurlaine avaient décroché leur billet pour la finale du double après leur victoire, samedi, en demi-finale face aux Tunisiens Fares Hamrouni et Ahmed Kallel (7-6(2), 6-2). Les deux Algériens avaient atteint le dernier carré à la faveur de leur succès contre le duo composé du Tunisien Hedi Braham et de l'Egyptien Ryan Bazerghi (6-1, 6-4).

Un peu plus tôt dans la journée, Mouad Badache s'était incliné en finale du simple garçons face au Tunisien Youssef Lahmar, en deux sets, 0-6, 6-2, avant de perdre le super tie-break (2-10).

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AGI

ARE

BAR

BIT

COR

IRA

MIE

RAT

SAI

SET

SIS

TEL

UNAU
- 4 -

ANTE

EPIA

ETAL

ETES

RAMI

RUES

RUNE

SEUL

SITE

SPOT

SURS

TAIS
- 5 -

ANNEE

ANSES

ASTER

AUSSI

AZURS

ERATO

LARES

NITRE

PIEGE

RAVIE

SERIE

TIENS
- 6 -

ASTRAL

EMANEE

GESSES

LASERS

PUNIRA

STEREE
- 7 -

ORANGER

REERAIT
- 8 -

DECALAGE

ECARTENT

ENVAHIRA

INTERNES

MAITRISE

MOISIRAS

STENTORS
- 9 -

CEINTURES

DAMASSERA

SERENITES
- 10 -

AMENAGERAI
- 11 -

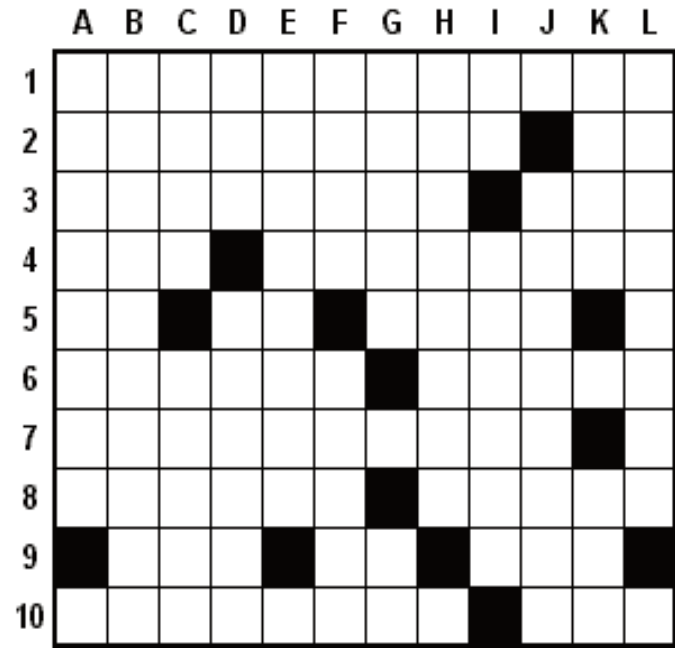
EREINTERIEZ



Quel fruit déteste le poisson ?

Réponse : la pêche

Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Repentir des fautes et réparation

2 - Suppression de coutumes - Halogène numéro 85

3 - Choisirent après examen - Nid de taupes

4 - Roche légère - Deviendront muets (s')

5 - Montré son plaisir - Copulative - Unité pour grosse pluie

6 - Sud-américains à queues prenantes - Outils à polir

7 - Explosera en série

8 - Capitale arménienne - On trinque pour celle d'un autre

9 - Bête bête - Elle devint vache par amour - Service de guerre

10- Expulsèrent - Style de parking

- Verticalement**
- A - Rejoint

B - Divulguerais

C - Grand besoin - Déploie

D - But de promenade en mer - Pâlie

E - Utilisera sans payer

F - Elément minimal - Mauvaise humeur

G - Cavité faciale - Rapporteur parfois mystérieux

H - Proches du bord de mer

I - Préposition - Ralleras

J - Incisive

K - Fils d'Adam - Sommet dans le genre

L - Nationalisée

Sudoku

9				2	3	4	6	
6				7		3	5	
	4			9	6		7	
		2		5	7	9	8	3
		9	6			7		4
		4		3	2	5		6
		7		8	5	6	9	
	9	5	3		1		4	
	1	6				2		5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Le Saviez-vous ?

Ils ont vendu leurs trois enfants pour pouvoir jouer à des jeux vidéo en ligne !

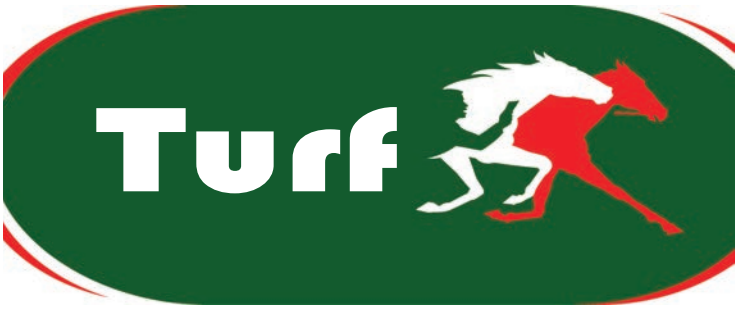


Pour pouvoir jouer à des jeux vidéo en ligne dans des cybercafés Li Lin et Li Juan, un couple chinois, ont vendu leurs trois enfants. Tout a commencé en 2007 quand ils se sont rencontrés dans un cybercafé, leur obsession pour les jeux vidéos les a amené au mariage. Un an plus tard, ils ont donné naissance à leur premier enfant, ils avaient moins de 21 ans. Quelques jours après sa naissance, ils lui ont laissé seul à la maison et sont allés dans un cybercafé loin de 30 km pour jouer à des jeux vidéo.

Solutions

V	I	D	E	R	E	N	T	E	P	I
A	N	E	I	O	S	T	O	E	P	I
E	R	E	V	A	N	S	A	N	T	E
P	E	T	A	R	A	D	E	R	A	E
A	T	E	L	E	S	R	I	P	E	S
R	I	E	T	S	E	A	U	I	L	I
T	U	F	A	M	U	I	R	O	N	T
A	B	O	L	I	T	I	O	N	C	I
R	E	S	I	P	I	S	C	E	N	C
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K

8	1	6	7	4	9	2	3	5
2	9	5	3	6	1	8	4	7
4	3	7	2	8	5	6	9	1
7	8	4	9	3	2	5	1	6
3	5	9	6	8	7	2	4	1
1	6	2	4	5	7	9	8	3
5	4	3	8	9	6	1	7	2
6	2	8	1	7	4	3	5	9
9	7	1	5	2	3	4	6	8



MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome de Barika 05/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère DJIAKHAN</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème FEMINA</td><td>MS. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème OUALOUNDA</td><td>AB. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème HADETH D'HEM</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52.5</td></tr><tr><td>5ème EL YED TURAMI</td><td>AB. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème BOUAA</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème DORTMUND</td><td>CH. ATALLAH</td><td>57</td></tr><tr><td>8ème BASSIL</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>9ème FREHA</td><td>A. HEBRI</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème NASR WATEN</td><td>A. HAMIDI</td><td>57</td></tr><tr><td>11ème HANDASSA</td><td>A. BENZERGA</td><td>54</td></tr><tr><td>12ème MANDARINA</td><td>B. TARCHAG</td><td>56</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère DJIAKHAN	D. BOUBAKRI	55	2ème FEMINA	MS. AIDA	55	3ème OUALOUNDA	AB. AIDA	55	4ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	52.5	5ème EL YED TURAMI	AB. ATALLAH	55	6ème BOUAA	T. LAZREG	55	7ème DORTMUND	CH. ATALLAH	57	8ème BASSIL	S. BENYETTOU	57	9ème FREHA	A. HEBRI	55	10ème NASR WATEN	A. HAMIDI	57	11ème HANDASSA	A. BENZERGA	54	12ème MANDARINA	B. TARCHAG	56	Hippodrome du Caroubier 04/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er HADITH D'HEM</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>53</td></tr><tr><td>2ème LEITH NAILI</td><td>K. RAHMOUNE</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème HEB EL MESK</td><td>AM. BENDJEKIDEL</td><td>55.5</td></tr><tr><td>4ème GAID D'HEM</td><td>CH. CHAABANE</td><td>57</td></tr><tr><td>5ème CHAIAA</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème FLOUKA</td><td>S. BENDJEKIDEL</td><td>53.5</td></tr><tr><td>7ème DHATAN</td><td>T. ALI OUAR</td><td>57</td></tr><tr><td>8ème IRTIDJAL</td><td>HO. EL FERTAS</td><td>54</td></tr><tr><td>9ème AIMANE DU PAON</td><td>A. BOUSSAA</td><td>51</td></tr><tr><td>10ème GABI EL KHEIR</td><td>A. HAMIDI</td><td>55</td></tr><tr><td>11ème JASSAR</td><td>C. BOUSSAA</td><td>54</td></tr><tr><td>12ème BALZAC DE BONHEUR</td><td>A. YAHIAOUI</td><td>54</td></tr><tr><td>13ème ZAMARI</td><td>H. BOUGHELLA</td><td>55</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er HADITH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53	2ème LEITH NAILI	K. RAHMOUNE	55	3ème HEB EL MESK	AM. BENDJEKIDEL	55.5	4ème GAID D'HEM	CH. CHAABANE	57	5ème CHAIAA	JJ/ S. ATALLAH	55	6ème FLOUKA	S. BENDJEKIDEL	53.5	7ème DHATAN	T. ALI OUAR	57	8ème IRTIDJAL	HO. EL FERTAS	54	9ème AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	51	10ème GABI EL KHEIR	A. HAMIDI	55	11ème JASSAR	C. BOUSSAA	54	12ème BALZAC DE BONHEUR	A. YAHIAOUI	54	13ème ZAMARI	H. BOUGHELLA	55	Hippodrome deLaghouat 03/04/2026 Pur-Sang arabe - Distance: 1.200m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS</th></tr><tr><td>1er ROFIAL</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème MAROUANE SAT</td><td>R. BAGUIRA</td><td>59</td></tr><tr><td>3ème SARA AL DJANOUB</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>52</td></tr><tr><td>4ème JIMMY</td><td>A. ATTIA</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème NOSSAL</td><td>M. SEMMAHI</td><td>56</td></tr><tr><td>6ème AMIRA DE MONLAU</td><td>M. THAMEUR</td><td>52</td></tr><tr><td>7ème RAI HANE EL JANA</td><td>B. GACEM</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème MALIK</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>53.5</td></tr><tr><td>9ème NAMIRA</td><td>T. MEGOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème IQUAMA</td><td>K. ATTIA</td><td>57</td></tr><tr><td>11ème MORDJANA EL MESK</td><td>JJ/ MA. AIDA</td><td>53</td></tr><tr><td>12ème BOUTALEB</td><td>AH. CHAABI</td><td>5</td></tr><tr><td>13ème ANGE</td><td>B. BOUBAKRI</td><td>54</td></tr><tr><td>14ème DAHIA KARI</td><td>A. AIDA</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	1er ROFIAL	T. LAZREG	55	2ème MAROUANE SAT	R. BAGUIRA	59	3ème SARA AL DJANOUB	D. BOUBAKRI	52	4ème JIMMY	A. ATTIA	54	5ème NOSSAL	M. SEMMAHI	56	6ème AMIRA DE MONLAU	M. THAMEUR	52	7ème RAI HANE EL JANA	B. GACEM	56	8ème MALIK	AP/ Y. CHELLAL	53.5	9ème NAMIRA	T. MEGOUCI	55	10ème IQUAMA	K. ATTIA	57	11ème MORDJANA EL MESK	JJ/ MA. AIDA	53	12ème BOUTALEB	AH. CHAABI	5	13ème ANGE	B. BOUBAKRI	54	14ème DAHIA KARI	A. AIDA	54			
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																	
1ère DJIAKHAN	D. BOUBAKRI	55																																																																																																																																	
2ème FEMINA	MS. AIDA	55																																																																																																																																	
3ème OUALOUNDA	AB. AIDA	55																																																																																																																																	
4ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	52.5																																																																																																																																	
5ème EL YED TURAMI	AB. ATALLAH	55																																																																																																																																	
6ème BOUAA	T. LAZREG	55																																																																																																																																	
7ème DORTMUND	CH. ATALLAH	57																																																																																																																																	
8ème BASSIL	S. BENYETTOU	57																																																																																																																																	
9ème FREHA	A. HEBRI	55																																																																																																																																	
10ème NASR WATEN	A. HAMIDI	57																																																																																																																																	
11ème HANDASSA	A. BENZERGA	54																																																																																																																																	
12ème MANDARINA	B. TARCHAG	56																																																																																																																																	
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																	
1er HADITH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53																																																																																																																																	
2ème LEITH NAILI	K. RAHMOUNE	55																																																																																																																																	
3ème HEB EL MESK	AM. BENDJEKIDEL	55.5																																																																																																																																	
4ème GAID D'HEM	CH. CHAABANE	57																																																																																																																																	
5ème CHAIAA	JJ/ S. ATALLAH	55																																																																																																																																	
6ème FLOUKA	S. BENDJEKIDEL	53.5																																																																																																																																	
7ème DHATAN	T. ALI OUAR	57																																																																																																																																	
8ème IRTIDJAL	HO. EL FERTAS	54																																																																																																																																	
9ème AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	51																																																																																																																																	
10ème GABI EL KHEIR	A. HAMIDI	55																																																																																																																																	
11ème JASSAR	C. BOUSSAA	54																																																																																																																																	
12ème BALZAC DE BONHEUR	A. YAHIAOUI	54																																																																																																																																	
13ème ZAMARI	H. BOUGHELLA	55																																																																																																																																	
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS																																																																																																																																	
1er ROFIAL	T. LAZREG	55																																																																																																																																	
2ème MAROUANE SAT	R. BAGUIRA	59																																																																																																																																	
3ème SARA AL DJANOUB	D. BOUBAKRI	52																																																																																																																																	
4ème JIMMY	A. ATTIA	54																																																																																																																																	
5ème NOSSAL	M. SEMMAHI	56																																																																																																																																	
6ème AMIRA DE MONLAU	M. THAMEUR	52																																																																																																																																	
7ème RAI HANE EL JANA	B. GACEM	56																																																																																																																																	
8ème MALIK	AP/ Y. CHELLAL	53.5																																																																																																																																	
9ème NAMIRA	T. MEGOUCI	55																																																																																																																																	
10ème IQUAMA	K. ATTIA	57																																																																																																																																	
11ème MORDJANA EL MESK	JJ/ MA. AIDA	53																																																																																																																																	
12ème BOUTALEB	AH. CHAABI	5																																																																																																																																	
13ème ANGE	B. BOUBAKRI	54																																																																																																																																	
14ème DAHIA KARI	A. AIDA	54																																																																																																																																	
Hippodrome de Zemmouri 02/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er CHAWEL</td><td>T. ALI OUAR</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème MAMITCHA</td><td>C. BOUSSAA</td><td>54</td></tr><tr><td>3ème OSCAR TUNE</td><td>A. HEBRI</td><td>56</td></tr><tr><td>4ème AMIRET DE GAZEL</td><td>AM. BENDJEKIDEL</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème RAZAN EL MESK</td><td>CH. ATALLAH</td><td>56</td></tr><tr><td>6ème MYLAN</td><td>S. BENYETTOU</td><td>56</td></tr><tr><td>7ème HADETH D'HEM</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>53.5</td></tr><tr><td>8ème BOUCHAKER</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>9ème KIRTA</td><td>F. BENDJEKIDEL</td><td>56.5</td></tr><tr><td>10ème FALAH</td><td>A. YAHIAOUI</td><td>56</td></tr><tr><td>11ème OUED EL NOUR</td><td>A. HAMIDI</td><td>55.5</td></tr><tr><td>12ème JOUR MHARECHE</td><td>MED. GHENNAM</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er CHAWEL	T. ALI OUAR	56	2ème MAMITCHA	C. BOUSSAA	54	3ème OSCAR TUNE	A. HEBRI	56	4ème AMIRET DE GAZEL	AM. BENDJEKIDEL	55	5ème RAZAN EL MESK	CH. ATALLAH	56	6ème MYLAN	S. BENYETTOU	56	7ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5	8ème BOUCHAKER	AH. CHAABI	54	9ème KIRTA	F. BENDJEKIDEL	56.5	10ème FALAH	A. YAHIAOUI	56	11ème OUED EL NOUR	A. HAMIDI	55.5	12ème JOUR MHARECHE	MED. GHENNAM	54	Hippodrome d'El-Eulma 01/04/2026 Pur-Sang arabe - Distance: 1.000m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er BASSIL</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème BALADI</td><td>M. SEMMAHI</td><td>53</td></tr><tr><td>3ème SAKER ESSAHRA</td><td>R. BAGUIRA</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème AMIR ECHAQ</td><td>K. RAHMOUNE</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème BARBAROUS</td><td>B. GACEM</td><td>50.5</td></tr><tr><td>6ème GHOURBA</td><td>A. ATTIA</td><td>54</td></tr><tr><td>7ème AMIRE AL DJANOUB</td><td>A. HAMIDI</td><td>53</td></tr><tr><td>8ème FADHEL</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>56</td></tr><tr><td>9ème SADRATA</td><td>T. LAZREG</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème TF. WADHA</td><td>T. MEGOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>11ème EL YASMINE</td><td>M. THAMEUR</td><td>54</td></tr><tr><td>12ème NEMSA</td><td>JJ/ MA. AIDA</td><td>54</td></tr><tr><td>13ème FAYCAL D'HEM</td><td>A. SAADI</td><td>54</td></tr><tr><td>14ème MANSOUR EL MAYDAN</td><td></td><td></td></tr><tr><td>15ème AZINA</td><td></td><td></td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er BASSIL	D. BOUBAKRI	56	2ème BALADI	M. SEMMAHI	53	3ème SAKER ESSAHRA	R. BAGUIRA	55	4ème AMIR ECHAQ	K. RAHMOUNE	55	5ème BARBAROUS	B. GACEM	50.5	6ème GHOURBA	A. ATTIA	54	7ème AMIRE AL DJANOUB	A. HAMIDI	53	8ème FADHEL	AP/ Y. CHELLAL	56	9ème SADRATA	T. LAZREG	54	10ème TF. WADHA	T. MEGOUCI	55	11ème EL YASMINE	M. THAMEUR	54	12ème NEMSA	JJ/ MA. AIDA	54	13ème FAYCAL D'HEM	A. SAADI	54	14ème MANSOUR EL MAYDAN			15ème AZINA			Hippodrome de M'Sila 30/03/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.000m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère NEDJMIA</td><td>F. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème HEB ERIH</td><td>T. LAZREG</td><td>57</td></tr><tr><td>3ème AMOUADJ EL MESK</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>51</td></tr><tr><td>4ème JASPAR D'HEM</td><td>MS. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème DAYIN</td><td>M. SEMMAHI</td><td>56</td></tr><tr><td>6ème DJAIKHAN</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème CALOUE</td><td>A. KOUAOUCI</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème MANSOURATE EL MESK</td><td>AH. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème GHAZIYA</td><td>S. BENYETTOU</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème GHARAMA</td><td>EH. CHAABI</td><td>53</td></tr><tr><td>11ème BOUCHAKER</td><td>TF. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème EL YED TURAMI</td><td>CH. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>13ème KAISARA</td><td>AB. ATALLAH</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère NEDJMIA	F. CHAABI	55	2ème HEB ERIH	T. LAZREG	57	3ème AMOUADJ EL MESK	AP/ Y. CHELLAL	51	4ème JASPAR D'HEM	MS. AIDA	56	5ème DAYIN	M. SEMMAHI	56	6ème DJAIKHAN	D. BOUBAKRI	55	7ème CALOUE	A. KOUAOUCI	56	8ème MANSOURATE EL MESK	AH. CHAABI	55	9ème GHAZIYA	S. BENYETTOU	54	10ème GHARAMA	EH. CHAABI	53	11ème BOUCHAKER	TF. BENYETTOU	55	12ème EL YED TURAMI	CH. ATALLAH	54	13ème KAISARA	AB. ATALLAH	54
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																	
1er CHAWEL	T. ALI OUAR	56																																																																																																																																	
2ème MAMITCHA	C. BOUSSAA	54																																																																																																																																	
3ème OSCAR TUNE	A. HEBRI	56																																																																																																																																	
4ème AMIRET DE GAZEL	AM. BENDJEKIDEL	55																																																																																																																																	
5ème RAZAN EL MESK	CH. ATALLAH	56																																																																																																																																	
6ème MYLAN	S. BENYETTOU	56																																																																																																																																	
7ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5																																																																																																																																	
8ème BOUCHAKER	AH. CHAABI	54																																																																																																																																	
9ème KIRTA	F. BENDJEKIDEL	56.5																																																																																																																																	
10ème FALAH	A. YAHIAOUI	56																																																																																																																																	
11ème OUED EL NOUR	A. HAMIDI	55.5																																																																																																																																	
12ème JOUR MHARECHE	MED. GHENNAM	54																																																																																																																																	
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																	
1er BASSIL	D. BOUBAKRI	56																																																																																																																																	
2ème BALADI	M. SEMMAHI	53																																																																																																																																	
3ème SAKER ESSAHRA	R. BAGUIRA	55																																																																																																																																	
4ème AMIR ECHAQ	K. RAHMOUNE	55																																																																																																																																	
5ème BARBAROUS	B. GACEM	50.5																																																																																																																																	
6ème GHOURBA	A. ATTIA	54																																																																																																																																	
7ème AMIRE AL DJANOUB	A. HAMIDI	53																																																																																																																																	
8ème FADHEL	AP/ Y. CHELLAL	56																																																																																																																																	
9ème SADRATA	T. LAZREG	54																																																																																																																																	
10ème TF. WADHA	T. MEGOUCI	55																																																																																																																																	
11ème EL YASMINE	M. THAMEUR	54																																																																																																																																	
12ème NEMSA	JJ/ MA. AIDA	54																																																																																																																																	
13ème FAYCAL D'HEM	A. SAADI	54																																																																																																																																	
14ème MANSOUR EL MAYDAN																																																																																																																																			
15ème AZINA																																																																																																																																			
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																	
1ère NEDJMIA	F. CHAABI	55																																																																																																																																	
2ème HEB ERIH	T. LAZREG	57																																																																																																																																	
3ème AMOUADJ EL MESK	AP/ Y. CHELLAL	51																																																																																																																																	
4ème JASPAR D'HEM	MS. AIDA	56																																																																																																																																	
5ème DAYIN	M. SEMMAHI	56																																																																																																																																	
6ème DJAIKHAN	D. BOUBAKRI	55																																																																																																																																	
7ème CALOUE	A. KOUAOUCI	56																																																																																																																																	
8ème MANSOURATE EL MESK	AH. CHAABI	55																																																																																																																																	
9ème GHAZIYA	S. BENYETTOU	54																																																																																																																																	
10ème GHARAMA	EH. CHAABI	53																																																																																																																																	
11ème BOUCHAKER	TF. BENYETTOU	55																																																																																																																																	
12ème EL YED TURAMI	CH. ATALLAH	54																																																																																																																																	
13ème KAISARA	AB. ATALLAH	54																																																																																																																																	
Hippodrome de Barika 29/03/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère MALIKET EL ROBIA</td><td>AB. AIDA</td><td>54</td></tr><tr><td>2ème MOUSRIHA</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème ROSE EL MESK</td><td>B. GACEM</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème ENABLE GLAZ</td><td>M. SEMMAHI</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème JOUMANA</td><td>AB. ATALLAH</td><td>52</td></tr><tr><td>6ème AMIRET M'CIF</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>53</td></tr><tr><td>7ème BATALET M'CIF</td><td>MS. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème KAYDA</td><td>A. KOUAOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème CARBILE</td><td>A. HEBRI</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème ZENYTA GLAZ</td><td>AH. CHAABI</td><td>53</td></tr><tr><td>11ème AUROGUITE</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème MAIDANE</td><td>F. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>13ème HISTOLA</td><td>B. TARCHAG</td><td>56</td></tr><tr><td>14ème NOUR EL ROHAL</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère MALIKET EL ROBIA	AB. AIDA	54	2ème MOUSRIHA	S. BENYETTOU	55	3ème ROSE EL MESK	B. GACEM	55	4ème ENABLE GLAZ	M. SEMMAHI	54	5ème JOUMANA	AB. ATALLAH	52	6ème AMIRET M'CIF	D. BOUBAKRI	53	7ème BATALET M'CIF	MS. AIDA	56	8ème KAYDA	A. KOUAOUCI	55	9ème CARBILE	A. HEBRI	55	10ème ZENYTA GLAZ	AH. CHAABI	53	11ème AUROGUITE	T. LAZREG	55	12ème MAIDANE	F. CHAABI	54	13ème HISTOLA	B. TARCHAG	56	14ème NOUR EL ROHAL	AP/ Y. CHELLAL	52	Hippodrome de Zemmouri 28/03/2026 Trot attelé - Distance: 2.300m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>DRIVERS</th><th>DIST.</th></tr><tr><td>1er ECLAIR DE L'ELLE</td><td>T. BELHABCHIA</td><td>2.325</td></tr><tr><td>2ème UNO DES APRES</td><td>A. BENHABRIA</td><td>2.325</td></tr><tr><td>3ème CHER AMI</td><td>ABM. BOUBAKRI</td><td>2.300</td></tr><tr><td>4ème CACTUS D'YVEL</td><td>N. TIAR</td><td>2.300</td></tr><tr><td>5ème EMILIA STAR</td><td>SA. FOUZER</td><td>2.300</td></tr><tr><td>6ème FRENCH DESIGN</td><td>Y. MEZIANI</td><td>2.325</td></tr><tr><td>7ème JOKER BECHARDIERE</td><td>S.FOUZER</td><td>2.325</td></tr><tr><td>8ème ATHOS DE BOISNEY</td><td>AL. BENDJEKIDEL</td><td>2.300</td></tr><tr><td>9ème VICTOIRE DU VERGER</td><td>C. SAFSAF</td><td>2.300</td></tr><tr><td>10ème AYANNA D'OGER</td><td>R. TARZOUT</td><td>2.300</td></tr><tr><td>11ème ES TU LA JAVANAIS</td><td>N. MEZIANI</td><td>2.325</td></tr><tr><td>distancé IRISH PAULO</td><td>S. FOUZER</td><td>2.325</td></tr></table>	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.	1er ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.325	2ème UNO DES APRES	A. BENHABRIA	2.325	3ème CHER AMI	ABM. BOUBAKRI	2.300	4ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.300	5ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.300	6ème FRENCH DESIGN	Y. MEZIANI	2.325	7ème JOKER BECHARDIERE	S.FOUZER	2.325	8ème ATHOS DE BOISNEY	AL. BENDJEKIDEL	2.300	9ème VICTOIRE DU VERGER	C. SAFSAF	2.300	10ème AYANNA D'OGER	R. TARZOUT	2.300	11ème ES TU LA JAVANAIS	N. MEZIANI	2.325	distancé IRISH PAULO	S. FOUZER	2.325	Hippodrome de Djelfa 27/03/20226 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère MALIKET EL DJANOUB</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème HADJLA D'HEM</td><td>K. RAHMOUNE</td><td>56</td></tr><tr><td>3ème AMOUADJ EL MESK</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>4ème RAHILE AMIRA</td><td>M. SEMMAHI</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème ROFIAL</td><td>R. BAGUIRA</td><td>54</td></tr><tr><td>6ème TANOUBIA</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème FAHD ESSAHRA</td><td>A. ATTIA</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème PIBOUL ESSAHRA</td><td>B. BAGUIRA</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème RAH HANE EL JANA</td><td>B. GACEM</td><td>53</td></tr><tr><td>10ème AMIRAT ESSAHRA</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>11ème JAKKARIA DE TIARET</td><td>A. SAADI</td><td>56</td></tr><tr><td>12ème KHALIL ROHI</td><td>M. THAMEUR</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère MALIKET EL DJANOUB	T. LAZREG	55	2ème HADJLA D'HEM	K. RAHMOUNE	56	3ème AMOUADJ EL MESK	AP/ Y. CHELLAL	52	4ème RAHILE AMIRA	M. SEMMAHI	56	5ème ROFIAL	R. BAGUIRA	54	6ème TANOUBIA	D. BOUBAKRI	55	7ème FAHD ESSAHRA	A. ATTIA	55	8ème PIBOUL ESSAHRA	B. BAGUIRA	55	9ème RAH HANE EL JANA	B. GACEM	53	10ème AMIRAT ESSAHRA	S. BENYETTOU	55	11ème JAKKARIA DE TIARET	A. SAADI	56	12ème KHALIL ROHI	M. THAMEUR	54						
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																	
1ère MALIKET EL ROBIA	AB. AIDA	54																																																																																																																																	
2ème MOUSRIHA	S. BENYETTOU	55																																																																																																																																	
3ème ROSE EL MESK	B. GACEM	55																																																																																																																																	
4ème ENABLE GLAZ	M. SEMMAHI	54																																																																																																																																	
5ème JOUMANA	AB. ATALLAH	52																																																																																																																																	
6ème AMIRET M'CIF	D. BOUBAKRI	53																																																																																																																																	
7ème BATALET M'CIF	MS. AIDA	56																																																																																																																																	
8ème KAYDA	A. KOUAOUCI	55																																																																																																																																	
9ème CARBILE	A. HEBRI	55																																																																																																																																	
10ème ZENYTA GLAZ	AH. CHAABI	53																																																																																																																																	
11ème AUROGUITE	T. LAZREG	55																																																																																																																																	
12ème MAIDANE	F. CHAABI	54																																																																																																																																	
13ème HISTOLA	B. TARCHAG	56																																																																																																																																	
14ème NOUR EL ROHAL	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																	
CHEVAUX	DRIVERS	DIST.																																																																																																																																	
1er ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.325																																																																																																																																	
2ème UNO DES APRES	A. BENHABRIA	2.325																																																																																																																																	
3ème CHER AMI	ABM. BOUBAKRI	2.300																																																																																																																																	
4ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.300																																																																																																																																	
5ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.300																																																																																																																																	
6ème FRENCH DESIGN	Y. MEZIANI	2.325																																																																																																																																	
7ème JOKER BECHARDIERE	S.FOUZER	2.325																																																																																																																																	
8ème ATHOS DE BOISNEY	AL. BENDJEKIDEL	2.300																																																																																																																																	
9ème VICTOIRE DU VERGER	C. SAFSAF	2.300																																																																																																																																	
10ème AYANNA D'OGER	R. TARZOUT	2.300																																																																																																																																	
11ème ES TU LA JAVANAIS	N. MEZIANI	2.325																																																																																																																																	
distancé IRISH PAULO	S. FOUZER	2.325																																																																																																																																	
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																	
1ère MALIKET EL DJANOUB	T. LAZREG	55																																																																																																																																	
2ème HADJLA D'HEM	K. RAHMOUNE	56																																																																																																																																	
3ème AMOUADJ EL MESK	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																	
4ème RAHILE AMIRA	M. SEMMAHI	56																																																																																																																																	
5ème ROFIAL	R. BAGUIRA	54																																																																																																																																	
6ème TANOUBIA	D. BOUBAKRI	55																																																																																																																																	
7ème FAHD ESSAHRA	A. ATTIA	55																																																																																																																																	
8ème PIBOUL ESSAHRA	B. BAGUIRA	55																																																																																																																																	
9ème RAH HANE EL JANA	B. GACEM	53																																																																																																																																	
10ème AMIRAT ESSAHRA	S. BENYETTOU	55																																																																																																																																	
11ème JAKKARIA DE TIARET	A. SAADI	56																																																																																																																																	
12ème KHALIL ROHI	M. THAMEUR	54																																																																																																																																	